

Dossier : vivre à Bagneux avec un handicap

Bagneux

infos

bagneux92.fr



Fête des vendanges 2019

UN VRAI CONTE DE FÉES !

CONSEILS PRATIQUES

Linky : le droit au refus est maintenu

SORTIR À BAGNEUX

Une pièce radiophonique au théâtre



Radigon Bioret

Toutes
compositions
florales

- Pompes Funébres
- Contrat obsèques
- Marbrerie Funéraire

Cimetière communal
Tous cimetières

Permanence 7 j/7

15, avenue de Garlande - 92220 Bagneux

☎ 01 42 53 51 70

radigon-bioret@hotmail.fr



Atelier Mi Danse

Enfants dès 5 ans, ados et adultes

**MODERN - JAZZ FUNK
BARRE AU SOL**

Places disponibles!!

Cours/Stages à Bagneux

Renseignements et inscriptions dès le mois de juin pour 2019/2020

06 86 90 79 15 - ateliermidanse@gmail.com



ROC-ECLERC

Parce que la vie est déjà assez chère !

- Pompes Funébres
- Marbrerie
- Contrat obsèques
- Rapatriement de corps à l'étranger

Permanence 24h/24 - 7j/7
N° Vert 0 800 800 465
Devis gratuit

109, avenue Henri Ravena
92220 BAGNEUX
100 m de la mairie - face au stade

01 46 55 68 56

bagneux@floury-funeraire.fr
www.floury-funeraire.fr
Fax : 01 46 55 45 29

Pompes funéraires FLOURY - Société indépendante membre du réseau ROC-ECLERC - Habilitation 11-92-A55 N°ORIAS : 07024208
Groupe ROC-ECLERC 102-104 av Edouard Vaillant, 92100 Boulogne Billancourt - RCS Nanterre 8 481 448 249. Création : Huitième Jour - Photo : Masterfile

Besoin d'une aide à domicile ?



- ▶ Aide à l'hygiène
- ▶ aide aux repas
- ▶ gardes personnalisées
- ▶ portage de repas
- ▶ retour d'hospitalisation
- ▶ accompagnement
- ▶ travaux ménagers
- ▶ prestations Alzheimer...

— Contactez dès maintenant votre centre Adhapi Services —



12 AVENUE VICTOR HUGO
92220 BAGNEUX

01 45 47 21 52

COUVERTURE
Spécialiste en rénovation
01 46 65 46 92
53, rue Alphonse Pluchet - Bagneux



Diagnostic
de toiture
GRATUIT

06 14 67 87 68

Mail : xrigaud@icloud.com
Site : couverture-rigaud.com

- ▶ Bardeau bitumé
- ▶ Pose de bardage
- ▶ Etanchéité de terrasse
- ▶ Petite fumisterie (cheminées)
- ▶ Rénovation - Pose de fenêtres de toit
- ▶ Démoussage - Traitement des toitures

—GRANDE OUVERTURE À BAGNEUX À PARTIR DU 15 OCTOBRE

MANUFACTURE **b**



- Une belle adresse, avenue Louis Pasteur, face au groupe scolaire Henri Barbusse, à 400 mètres* du Marché Léo Ferré et à seulement 9 minutes* du RER B de Bagneux.
- Une architecture de caractère qui s'inspire du style industriel.
- Un magnifique jardin intérieur paysager pour une vie plus douce et conviviale.
- De beaux appartements, du studio au 5 pièces, prolongés pour la plupart d'une loggia ou d'une terrasse paysagée plein ciel.
- Des intérieurs pensés par des artisans et designers pour multiplier les possibilités d'usage : family room, espace de télétravail, optimisation des espaces...

INFORMATIONS ET VENTE SUR RENDEZ-VOUS : 01 78 81 01 00

PORTES OUVERTES

Mardi 15 octobre - 13h à 20h
Vendredi 18 octobre - 13h à 20h
Samedi 19 octobre - 13h à 19h

HÔTEL SÉJOURS & AFFAIRES

204, avenue Aristide Briand
à Bagneux

Parking sur place

— UNE CO-RÉALISATION —
IBANA néole

MANUFACTURE **b.FR**

SAS HIBANA - RCS 83 95 38 06 300018. Illustration : Alma. Illustration d'ambiance non contractuelle. * Source Google Maps. OSWALD ORB - 09/2019.

SOMMAIRE



Pablito Zago,
street-artiste non étiqueté P 9



Mohammed Ghafir,
Algérien et libre P 10



Vivre à Bagneux avec un handicap P 12



Tour de manège
au centre-ville P 27

LE MOIS EN IMAGES	6
ILS FONT LA VILLE	
Édouard Macé, le médecin du vin	9
PORTRAIT	
Mohammed Ghafir, Algérien et libre	10
DOSSIER	
Vivre à Bagneux avec un handicap	12
ALBUM PHOTO	
La Fête des vendanges en images	20

CONSEILS PRATIQUES	
Une école pour une deuxième chance	24
VIE DE LA VILLE	
Rentrée surprise à l'école Paul-Éluard	26
Les corps s'expriment en photo	27
Retour sur les Rencontres du maire	28
Réhabilitation en vue à Mirabeau	29
Bagneux interdit le Glyphosate	30

Infos pratiques	32
B in the game : le rendez-vous hip-hop	33
SORTIR À BAGNEUX	
Les banlieues font leur expo	35
HISTOIRE ET PATRIMOINE	
Un week-end dédié au Patrimoine	36
VIE PRATIQUE	
Restauration scolaire	38
État-civil	38

Bagneux informations est édité par la Ville de Bagneux — Directeur de la publication : Alain Le Thomas — Directeur de la communication : Laurent Vidy — Réalisation : Direction de la communication, Hôtel de ville, 57 avenue Henri-Ravera — 01 42 31 60 00 — Rédacteur en chef : Jean-Marc Bordes 01 42 31 60 28 - jmbordes@mairie-bagneux.fr — Rédacteurs : Méréva Balin - Sandra Deruère - René Zyserman. Photos : Sébastien Bellanger, Philippe Masson — Maquette : Caroline Robin - Publicité : HSP - 01 55 69 31 00 - Imprimerie : LNI Gennevilliers — Par respect pour l'environnement, ce journal est imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement par une imprimerie certifiée "Imprim'vert".





Zaï, zaï, zaï, zaï :
une pièce à écouter, en live P 34



Les banlieues font leur expo P 35



EXPULSIONS LOCATIVES, COMPTEURS LINKY, GLYPHOSATE – POURQUOI ATTAQUER LES MAIRES ?

Lors des traditionnelles rencontres du mois de septembre dans les quartiers, vous avez été nombreux à interroger l'équipe municipale sur les difficultés à se loger, sur la possibilité ou non de refuser les nouveaux compteurs Linky. Nos échanges ont aussi souvent porté sur les préoccupations quant au cadre de vie et à la préservation de notre environnement.

J'ai eu l'occasion de vous indiquer que le 26 septembre dernier, j'étais convoquée devant les tribunaux, au nom de la commune. La Préfecture reproche en effet à la Ville d'une part d'avoir pris, comme chaque année, un arrêté contre les mises à la rue. Il conteste aussi le fait que, par un autre arrêté, nous défendions le droit des Balnéolais d'accepter ou de refuser la pose d'un compteur communicant Linky. Par courrier, la Préfecture nous a aussi fait savoir que la Ville ne pouvait pas interdire l'épandage de glyphosate dans la commune.

Cette remise en cause de l'action des maires, plus rapide que les actions engagées contre les personnes qui pratiquent l'évasion fiscale, est préoccupante. Je serai d'ailleurs, le 14 octobre, aux côtés du maire de Langouët, qui, le premier, a pris un arrêté contre la substance dangereuse pour la santé qu'est le glyphosate et se retrouve menacé de condamnation par le tribunal de Rennes.

Pour ce qui est des compteurs Linky, la liberté de choix doit prévaloir, dans une situation où, pour beaucoup, ils remplacent des appareils récents et soulèvent des inquiétudes pour la santé publique. Nombreux sont d'ailleurs les locataires et les propriétaires de Bagneux à nous faire connaître leur opposition à ces installations.

Les expulsions locatives ne sont évidemment pas la solution face à des locataires de bonne foi, qui peuvent rencontrer des difficultés économiques. Comme la Ville le rappelle souvent, il est urgent que toutes les villes prennent leur part dans la construction de logements sociaux et que l'État se donne les moyens d'assurer le droit au logement pour tous les citoyens.

Marie-Hélène AMIALE,
Maire de Bagneux

Conseillère départementale des Hauts-de-Seine

 bit.ly/BgxFB

Vous trouverez dans ce numéro plusieurs url raccourcies comme celle-ci. Elles vous permettent de compléter votre lecture avec des vidéos, des albums photos, des formulaires en ligne, etc. depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette. Elles commencent toutes de la même façon. Il vous suffit de les recopier dans votre navigateur pour être immédiatement dirigés vers ces éléments. Pensez aussi à visiter le site internet bagneux92.fr et à vous abonner à nos réseaux sociaux !



@Villedesbagneux92



@VilledesBagneux



ville_bagneux



Bagneux



ville_bagneux



Le 25 août, Bagneux commémorait sa libération en 1945, en compagnie des associations d'anciens combattants.



À l'occasion de la Journée nationale contre l'illettrisme, le café des aidants "Le p'tit prince" proposait un atelier-débat, dans son local de la Pierre plate, le 14 septembre.



Mme Paulette Ancelin a fêté son centième anniversaire le 29 août, à la maison de retraite Korian-Les Mathurins.



Les enfants de l'école Albert-Petit ont participé aux vendanges de la vigne municipale le 26 septembre aux côtés des élus.



Jean-Philippe Fanfant et Zizou Sadki, musiciens de l'émission "The voice" étaient à la Maison de la musique et de la danse le 7 septembre pour une master-class exceptionnelle proposée par le studio La chaufferie.

Très aérien, le spectacle No Panification a ravi les spectateurs du PPCM le 21 septembre, à l'issue d'une semaine de résidence dans notre équipement culturel.



Tout nouveau, tout beau, le Parc des sports a été officiellement inauguré le 21 septembre, après un an de travaux, en présence notamment de l'athlète Leslie Djhone détenteur du record de France du 400 mètres.



4 500 élèves ont fait leur rentrée le 2 septembre dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville, comme ici dans la toute nouvelle école-parc Ethel-et-Julius-Rosenberg.



Réfléchir au contenu et à l'architecture du futur lycée de Bagneux, c'est le but du "Lycée avant le lycée" qui a été inauguré le 7 septembre dans les anciennes bulles de tennis des Mathurins.



Pour faire découvrir le handball au plus grand nombre, la section du COMB proposait une kermesse consacrée à ce sport le 8 septembre au gymnase Henri-Wallon.



Nouvelle initiative, une brocante était proposée par les habitants des rues Marc-Sangnier, Pierre-Brossolette, des Olivettes, villa des Olivettes et villa Auboin le 7 septembre.

le mois en images

Riches en animations, les Journées du patrimoine se sont déroulées les 21 et 22 septembre à Bagneux, avec, notamment, la découverte de l'église St-Hermeland restaurée, les artisans de cette restauration, des performances artistiques dans la salle des poutres de la Maison de la musique et de la danse, ou encore une balade dans les jardins de la Maison Masséna habituellement fermée au public. Lire aussi p. 36.



Édouard Macé, le médecin du vin

De grands barils envahissent le sol. Quelques petits bijoux de petits viticulteurs reposent sur des étagères. Des caisses de vin sont posées çà et là. Une guitare fait figure d'intruse, cachée derrière deux chaises. C'est ici, dans cet entrepôt atypique, où perce une fine lumière du jour, qu'Édouard Macé, 57 ans, stocke son trésor de guerre. Un chien couché veille calmement au grain. Bienvenue dans l'univers de l'œnologue de la ville de Bagnex, diplômé de l'Université de Montpellier en 1984. Un sésame aussi précieux que rare car en France : il faut en effet valider un bac +2 pour présenter son dossier dans l'une des cinq universités françaises proposant cette formation de deux ans. En 1994, notre homme que ce métier passionne, a fondé avec succès Le cellier des marchés. Trois boutiques plus tard – qu'il a finies par vendre il y a deux ans pour se dédier à sa vocation initiale – il aspire désormais à prendre le temps de travailler



à son rythme. *"Le métier d'œnologue est méconnu. Nous sommes les médecins du vin".* Et cela consiste en quoi, exactement ? *"Mon travail commence au moment où l'on détermine avec le service municipal des espaces verts la date des vendanges à Bagnex, en fonction de la maturité du raisin".* Ensuite, il s'agit principalement d'une surveillance pendant la vinification et l'élevage, avec des soutirages (séparation du vin de ses lies) et un collage (filtration de qualité). *"Je lance la fermentation avec des levures bio pour que le moût (jus de raisin) se transforme en vin, tout est affaire de*

patience et d'écoute", confirme l'intéressé qui réside à Bagnex depuis 1998... juste à côté des vignes qu'il bichonne tout au long de la saison. Cette année encore, en raison du réchauffement climatique, le raisin, mûr bien avant l'heure, a été ramassé un peu plus tôt que prévu. *"Mais tout s'est très bien passé, et les Bagnéolais pourront profiter d'un bon vin et faire la fête",* conclut ce fin connaisseur qui prédit un vin bio (car aucun pesticide n'est utilisé sur la vigne municipale) assez fruité, frais et qui se boit bien. Santé !

 cellierdesmarches.com

MÉTIER

Pablito Zago, artiste passionné non étiqueté

Street-art, graphisme, peinture, carnets de voyages... Pas question de choisir une discipline plutôt qu'une autre pour Pablito Zago. *"Je n'aime pas les étiquettes, confesse-t-il. Je m'ennuie très vite alors j'ai besoin de faire plein de choses en même temps."* L'artiste multitâche ne tient pas non plus en place. Après le Mexique ou la Birmanie, il fera étape ce mois-ci à Bagnex pour réaliser une grande fresque sur la barre Mozart dans le quartier de la Pierre plate. *"J'ai envie de travailler sur l'idée de renouveau en soulignant l'histoire du quartier et les communautés qui le composent."* À quoi les riverains doivent-ils s'attendre ? Un graff aux couleurs vives et aux faux-airs naïfs, à l'image de sa première œuvre bagnéolaise réalisée l'an dernier à l'entrée du gymnase Jean-Guimier. Son goût pour les arts graphiques de rue est né à l'adolescence, à une époque où cette



habitude new-yorkaise de signer et de dessiner sur les murs traverse l'océan Atlantique. *"Je me suis nourri de ce que je voyais sans jamais entrer tout à fait dans le mouvement graffiti."* Le jeune homme tient déjà son style au carrefour de ses passions : l'illustration enfantine, la bande-dessinée indépendante américaine et les arts primaires. Là encore, impossible de trancher. *"Je suis un peu*

comme une éponge. Je pioche mes inspirations dans beaucoup de choses." Le créateur avignonnais ne travaille pas toujours seul. Il reviendra d'ailleurs en novembre prochain pour achever ses ateliers de fabrication de totems avec les habitants du quartier de la Pierre plate. *"L'idée est de les faire collaborer un atelier de travail du bois proche de chez moi pour créer des objets qui seront déplaçables au gré des changements du quartier."*

STREET ART

Algérien et libre !

Ce mois-ci, Bagneux commémore les événements du 17 octobre 1961 (lire p. 29). Jeune chef clandestin du FLN à l'époque, Mohammed Ghafir n'a rien oublié de cette soirée meurtrière envers les Algériens de la région parisienne. Ni de son évasion d'un immeuble balnéolais, quelques jours plus tard...

L'homme a 85 ans aujourd'hui, mais son énergie est intacte, nourrie par une colère qui semble ne l'avoir jamais quitté. Rien ne le prédestinait pourtant à devenir un "rebelle". Né dans une famille modeste des montagnes de Kabylie, le jeune Mohammed, certificat d'études en poche, n'a qu'un rêve : aller au lycée quand la plupart de ses camarades travaillent la terre. *"Lorsqu'on m'a dit que l'internat du lycée de Sétif, à 80 km de mon village, était complet, j'ai compris qu'on me faisait cette réponse parce que j'étais un Arabe."* Ce choc est fondateur pour le jeune homme. Mais c'est une autre injustice qui va le faire basculer dans la clandestinité, quelques années plus tard. S'étant rabattu sur une formation d'ajusteur en métallurgie à Bab-el-Oued, près d'Alger, il apprend à l'occasion d'un contrôle de gendarmerie qu'il est considéré comme "insoumis", pour ne pas avoir répondu à sa convocation au service militaire. *"En fait, explique-t-il, les papiers avaient été envoyés dans mon village, alors que j'étais hébergé chez un oncle à Alger"*. On est en août 1955, quelques mois à peine après le début des événements de la Toussaint 1954, qui déclenchent la guerre d'Algérie. Enrôlé de force, Mohammed n'a aucune envie de se battre contre d'autres Algériens. Il profite de sa première permission pour aller embrasser sa mère, puis prendre le bateau pour Marseille. Il rejoint son père à Clichy, où celui-ci est chauffeur de taxi depuis de longues années. *"Là-bas j'ai retrouvé beaucoup de gens de mon village, qui commençaient à se rassembler dans les cafés pour former les premières cellules du FLN (le Front de libération nationale). Ils m'ont convaincu sans difficulté de les rejoindre, car je me sentais moi-même un opprimé depuis l'histoire du lycée... et comme j'étais celui qui avait fait le plus d'études, je*



suis rapidement devenu leur chef pour tout le Nord de la région parisienne". Sous le nom de code de "Moh Clichy", il mobilise les réseaux, les ressources, les informations pour renforcer le parti qui réclame l'indépendance de l'Algérie. Comme les Résistants quelques années avant lui, la ruse et la clandestinité deviennent son quotidien... jusqu'au jour où il est arrêté par la Direction de la surveillance du territoire (DST), torturé, puis condamné à 3 ans de prison pour "atteinte à la sécurité extérieure de l'État".

ÉVASION À BAGNEUX

Libéré en février 1961, Mohammed reprend ses activités clandestines, mais cette fois c'est le secteur Sud de Paris qui lui est confié. À ce titre, il participe à l'organisation de la manifestation du 17 octobre 1961, où le plus grand nombre d'Algériens (hommes, femmes, enfants) sont invités à défiler pacifiquement le soir dans les rues de la capitale pour protester contre la mise en place, quelques jours plus tôt, d'un couvre-feu appliqué aux seuls Nord-Africains. Sous les ordres du préfet de police Maurice Papon — déjà tristement célèbre pour avoir contribué à la déportation de Juifs et de Résistants

“



BIO EXPRESS

► 19 janvier 1934

Naissance à Guenzet, village de petite Kabylie, dans la région de Sétif en Algérie.

► Septembre 1955

Arrêté pour insoumission au service militaire, il s'évade et arrive à Paris, où il devient rapidement un des principaux chefs du FLN pour la capitale.

► 17 octobre 1961

Manifestation pacifique d'Algériens à Paris réprimée dans le sang par la Police.

► 31 octobre 1961

Échappe de justesse à une descente de police à Bagneux.

► Septembre 1962

Rentre en Algérie où il participe à la reconstruction du pays indépendant et où il vit encore aujourd'hui.

Lorsqu'on m'a dit que l'internat du lycée de Sétif, à 80 km de mon village, était complet, j'ai compris qu'on me faisait cette réponse parce que j'étais un Arabe.

”

pendant la seconde guerre mondiale — la répression fait des dizaines de morts et de nombreux blessés parmi les manifestants.

C'est à Bagneux, au 1^{er} étage du 1 square Montesquieu, que Mohammed Ghafir et deux autres chefs du FLN (un par secteur) se retrouvent clandestinement le 31 octobre 1961 pour faire le bilan de cette soirée meurtrière et envisager la suite. Soudain, on frappe à la porte de l'appartement. C'est la police ! Les trois hommes ont juste le temps de détruire leurs notes et de sauter d'une fenêtre pour rejoindre les voies du RER, où ils se séparent. Mohammed marche jusqu'à la station Bagneux, puis monte dans une rame jusqu'à Luxembourg. Caché rue du Temple, puis à Clichy, il poursuit la Résistance jusqu'aux accords d'Évian qui mettent fin à la guerre, le 19 mars 1962. Six mois plus tard, Mohammed rejoint son pays enfin libéré, qu'il servira comme fonctionnaire puis comme entrepreneur. D'Alger où il vit encore aujourd'hui, l'homme ne peut évoquer sa jeunesse sans penser à la France, à la lutte... et à Bagneux.

● Jean-Marc Bordes



BAGNEUX AU CŒUR DE

La cité au service du



Dès 2003, le conseil municipal s'engageait dans une démarche d'inclusion au bénéfice des citoyens, en situation de handicap ou non, par la signature d'une charte Ville Handicap. Nous étions deux ans avant la promulgation de la loi "pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées" du 11 février 2005. Conscients que tout un chacun peut être confronté à la perte – temporaire ou irréversible – de l'usage d'un membre ou d'un sens, la municipalité a encouragé la mise en place d'un environnement favorable à l'inclusion des personnes en situation de handicap. Une volonté maintenue malgré un contexte budgétaire difficile lié au désengagement de l'État et du Département. Thématique transversale par excellence, le handicap mobilise l'ensemble des services municipaux et de nombreux acteurs dédiés. Le Centre communal d'action sociale a donc recruté un chargé de mission handicap afin de coordonner les différentes initiatives et leur donner une meilleure visibilité. Son expertise est également mise au service des familles pour les démarches administratives. Parallèlement à cela, la Ville poursuit les travaux d'accessibilité dans ses équipements, lutte contre les incivilités dont sont trop souvent victimes les personnes en situation de handicap et s'assure que chaque enfant bagnéolais peut suivre une scolarité adaptée à sa situation. Toutes ces actions prennent en compte la question du handicap afin que personne ne soit oublié.

L'INCLUSION handicap

- Dossier réalisé par Méréva Balin
- Photos : Sébastien Bellanger et Philippe Masson

3 questions à... Françoise Hours

Conseillère municipale déléguée au Handicap

Où en est-on de l'accessibilité des lieux publics à Bagneux ?

Avec son Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), la municipalité s'est engagée à mettre aux normes en six ans les 54 établissements recevant du public (ERP) qui dépendent d'elle. En décembre 2018, nous avons déjà des attestations de conformité pour six structures. Vous allez me dire que cela ne fait pas beaucoup. Il faut savoir que les travaux continuent ou sont programmés dans les autres ERP, notamment dans les écoles maternelles et élémentaires. Depuis 2016, nous avons investi plus de 800 000 euros dans ces mises aux normes. En raison des contraintes budgétaires auxquelles nous sommes confrontés, les travaux sont entrepris autant que possible dans un chantier d'ensemble de rénovation afin de grouper les coûts. De plus, les locaux privés recevant du public, comme les commerces ou les cabinets médicaux, étaient également soumis au dépôt d'un Ad'AP. Le délai étant dépassé, les professionnels en infraction s'exposent à une amende. C'est le point noir pour la vie quotidienne des gens. Les services de la Ville sensibilisent autant que faire se peut, néanmoins il revient à la Préfecture de faire respecter cette obligation légale.



Comment la Ville complète-t-elle l'action du Département, en charge des questions liées au handicap ?

La Ville sert d'intermédiaire pour orienter le public dans la définition d'un besoin ou pour expliquer les choses qui ne sont pas claires. C'est le rôle du chargé de mission handicap du Centre communal d'action sociale (CCAS) récemment recruté. Il est l'interlocuteur privilégié des citoyens pour trouver de l'aide et des réponses. La Maison départementale du handicap met en place une dématérialisation partielle des formulaires de demandes d'aide.

Désormais on le télécharge, on le remplit avant de l'imprimer et de le renvoyer par voie postale. À la Ville, nous avons parfaitement conscience que la fracture numérique existe. Tout le monde n'est pas en mesure de se débrouiller seul face à un ordinateur et face à ce dossier à remplir dont la notice explicative fait 20 pages. Au CCAS, le chargé de mission handicap aide les familles qui en ont besoin dans cette étape. Son expertise est également utile pour s'y retrouver dans le monde complexe du handicap, aux multiples structures et associations.

REPÈRES

928

C'est le nombre de foyers bagnéolais comptant au moins une personne en situation de handicap.

836 402

C'est en euros la somme totale investie par la municipalité depuis 2016 pour les travaux d'accessibilité des bâtiments publics.

2016-2021

C'est la période durant laquelle la Ville s'est engagée à mener les chantiers de mise aux normes des édifices publics.

6

C'est le nombre de structures municipales désormais officiellement accessibles aux personnes à mobilité réduite : la salle Marty, la salle de quartier Paul-Vaillant-Couturier, la salle de quartier Port-Galand, la police municipale, l'ancienne mairie et la Maison des sports.

104

C'est la quantité totale de places de stationnement dédiées aux personnes à mobilité réduite aménagées dans la ville.

De quelle façon la Ville prend-elle en compte la situation des familles comprenant au moins une personne handicapée ?

Neuf enfants en situation de handicap fréquentent nos crèches municipales. Cela représente un réel effort pour la Ville car pour un enfant handicapé accueilli, nous mobilisons deux places en crèche sans recevoir de subvention supplémentaire. Dans les établissements scolaires, la Ville met à la disposition des équipes enseignantes un animateur spécialisé pour accompagner les classes de découvertes. Il faut également savoir qu'à Bagneux, l'Éducation nationale a mis en place trois Unités locales d'inclusion scolaire : à l'école Paul-Éluard, à l'école Albert-Petit et au collège Romain-Rolland.

"Depuis 2016, nous avons investi plus de 800 000 euros dans la mise aux normes des établissements municipaux recevant du public".

Enfin, nous avons vu venir avec beaucoup de plaisir le Café des aidants "Le P'tit prince". Il répondait à un besoin exprimé. La mairie est toute prête à soutenir une autre initiative de ce type.

37

C'est le nombre d'enfants et d'adolescents handicapés fréquentant les structures municipales d'accueil (crèches, accueils de loisirs, centres sociaux et culturels, espace Marc-Lanvin).

DES PROGRÈS VERS UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS



"Tous les bâtiments publics construits depuis 2015 répondent aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite", rappelle Moussa N'Diaye, chargé de mission handicap auprès du Centre communal d'action sociale. Conformément aux engagements pris lors de la signature de la charte Ville Handicap, la municipalité s'efforce de faciliter l'entrée et la circulation dans ses équipements. Des travaux de mise en conformité ont d'ores et déjà été menés dans six structures municipales. Plus de 80 % des arrêts de bus présents sur la voirie communale sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une volonté que la Ville étend à ses partenariats associatifs et immobiliers. Ainsi six parcelles des jardins partagés du théâtre Victor-Hugo ont été rehaussées pour permettre aux jardiniers en fauteuil roulant d'exercer leur passion. De plus, 722 logements conformes aux normes d'accessibilité ont été livrés depuis 2016 dans le cadre des différents programmes immobiliers. "Néanmoins, seuls 40 % des commerces ont fait les démarches nécessaires auprès de la préfecture". La fin du dispositif d'Agenda d'accessibilité programmée, en mars dernier, oblige désormais les professionnels à formuler une demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire de mise en conformité totale. Les contrevenants risquent une amende pouvant aller jusqu'à 5 000 euros et des sanctions administratives.

DÉTENTEURS D'UNE CARTE MOBILITÉ INCLUSION, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

"Si tu prends ma place, prends aussi mon handicap". Maintes fois répétée, cette injonction peine encore à convaincre les automobilistes de respecter les places de stationnement aménagées, réservées aux seuls détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Afin de lutter contre les incivilités et les fraudes, une nouvelle procédure dédiée aux personnes à mobilité réduite, utilisatrices des 104 places balnéolaises aménagées, a été mise en place en septembre dernier. Elles doivent désormais s'inscrire sur le site parking-bagneux.fr ou se rendre à la Maison du stationnement munies de leur carte grise et de leur CMI.

Maison du stationnement : 12 rue de la Mairie, 01 45 46 14 98, ouverte le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h

 parking-bagneux.fr

UN ACCOMPAGNEMENT MULTIFORME DES HANDICAPS

Tous les acteurs réunis pour l'inclusion et contre les préjugés

Le Centre communal d'action sociale, les services municipaux, les entreprises adaptées, les structures de soin et les associations, tous poursuivent le même objectif à Bagneux : sortir les personnes en situation de handicap des clichés, pour leur permettre de prendre leur juste place dans la société.

"Vigilant et accessible".

C'est ainsi que se définit Moussa N'Diaye, le nouveau chargé de mission handicap du Centre communal d'action sociale (CCAS). En fonction depuis janvier dernier, son objectif est de devenir un pôle d'information pour les habitants. "J'accompagne les familles dans l'accès aux droits, en les aidant à remplir les formulaires de demandes d'aides ou en les guidant vers une structure éducative, de soins ou de travail adaptée", explique-t-il. Une fois par mois, le chargé de mission assure une permanence à l'Hôtel de ville. "La proximité avec la population est un axe important de mon travail, ajoute-t-il. Il m'arrive aussi de faire des visites à domicile pour constater la nécessité de travaux d'aménagement, par exemple."

Suivant les engagements pris dans la charte Ville Handicap, la municipalité a chargé Moussa N'Diaye d'une mission de sensibilisation aux différents handicaps. "Tout le monde peut être touché par un handicap à un moment de sa vie, rappelle-t-il. Il est important de changer le regard que l'on porte dessus." Une maxime que le chargé de mission a appliquée en juillet dernier en faisant découvrir à une vingtaine d'agents municipaux les coulisses de l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) Garlande.

UNE CHANCE POUR CHACUN DE SE RÉALISER

Les 79 salariés en situation de handicap de l'ESAT Garlande servent 150 couverts par jour dans leur restaurant "La ferme de Garlande" ou assurent l'entretien des parties communes de trois résidences de Montrouge. Leurs ateliers de conditionnement se chargent aussi de l'emballage et de l'étiquetage de multiples produits comme des parfums, des confiseries ou des coffrets à épices. "La force de notre équipe, c'est son adaptation rapide sur de petites unités



de travail, analyse Thierry Joncour, chef d'atelier. Nos moniteurs et nos responsables d'ateliers séquencent les tâches en fonction des déficiences intellectuelles de nos employés." Deux autres lieux à Bagneux permettent aux travailleurs handicapés de développer leurs compétences : l'ESAT Jean Caurant et l'entreprise adaptée Le Chêne.

CITOYENS À PART ENTIÈRE

Dans les structures de soins balnéolaises également, les équipes encouragent leurs patients à dépasser leurs difficultés sociales et psychologiques. Ainsi, par exemple, les usagers du Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) conçoivent de A à Z un journal d'information grand public (lire *Bagneux infos* de février 2019) au sein du Centre médico-psychologique de la rue des Meuniers. Le réseau associatif foisonnant de la ville n'est pas en reste. "Le mois dernier, l'association de soutien aux personnes malvoyantes Valentin Haüy a participé pour la première fois au Village des associations de la Fête des vendanges", signale Moussa N'Diaye. Dans le quartier de la Pierre plate, le Café solidaire des aidants "Le P'tit prince" ouvre ses portes tous les week-ends. Au programme : ateliers massage, conférences, films-débats... ou une simple tasse de thé dans une ambiance conviviale. "Le dimanche 6 octobre, nous invitons tous les habitants à se joindre à nous pour un moment de partage à l'occasion de la Journée nationale des aidants", annonce Katiba Oumechouk, fondatrice du lieu.

Permanences du chargé de mission du CCAS : tous les premiers samedis du mois à l'Hôtel de ville sur rendez-vous au 01 42 31 61 32.

Facebook du Café des aidants "Le Petit prince" :

bit.ly/CafeAidants

Comment vit-on à Bagneux avec un handicap ?



**OLIVIER, 45 ANS,
EMPLOYÉ DE
L'ÉTABLISSEMENT
ET SERVICE
D'AIDE PAR LE
TRAVAIL (ESAT)
GARLANDE**

"Bagneux est une ville accueillante. Le week-end, je me promène dans les magasins et je vais au restaurant. Les habitants sont calmes et sympas. La semaine, je travaille à l'ESAT Garlande. J'ai été un des premiers embauchés en 1994. Au début, je ne faisais que du conditionnement. Puis j'ai appris à faire la cuisine. Aujourd'hui je fais partie de l'équipe d'entretien de trois résidences à Montrouge. Parfois les locataires nous donnent des gâteaux ou du chocolat parce qu'ils sont contents de notre travail. Grâce à mon salaire, je peux voyager seul. J'ai déjà été en Espagne, au Canada, en Russie et en Belgique. Il m'arrive de voir des produits que nous emballons dans les boutiques d'aéroport. Je suis fier de dire que c'est mon travail et celui de mes collègues qui a permis cela."



**PASCAL, 52 ANS,
FORMATEUR ET
RÉPARATEUR
INFORMATIQUE
BÉNÉVOLE,
PRÉSIDENT DE
L'ASSOCIATION
LES JOYEUX
MIRAUDS**

"Depuis presque 30 ans, j'ai vu l'accessibilité s'améliorer dans la ville. Beaucoup de feux de circulation ont été sonorisés. C'est parfait... mais ils n'indiquent pas le nom des rues. Cela ne facilite pas mon orientation pourtant optimisée par mon chien guide d'aveugle, Jump. Il serait bien aussi d'installer une borne sonore pour signaler l'entrée des édifices publics. Mon souci quotidien, ce sont les incivilités. Les gens qui s'arrêtent devant l'arrêt de bus pour aller acheter des cigarettes. Ceux qui encombre les trottoirs avec leurs poubelles, leurs trottinettes ou leurs vélos. Leur égoïsme les pousse à privilégier le côté pratique au civisme. C'est un problème d'éducation selon moi. J'organise avec mon association des séjours pour les personnes déficientes visuelles. Au Canada et au Pérou, nous n'avons pas été confrontés à ces problématiques."



**JULIEN, 17 ANS,
LYCÉEN**

"Depuis ma naissance, je suis infirme moteur cérébral. Plus jeune, j'allais à l'école Albert-Petit. Jusqu'au CP, les classes étaient au rez-de-chaussée mais pour le CE1, il fallait aller à l'étage. La mairie a donc fait installer un ascenseur pour moi. C'étaient des années sympas, le cadre était agréable et les professeurs bienveillants. En primaire, je faisais encore du sport avec ma classe. Je me souviens que le comité Handisport 92 est venu pour une initiation au basket-fauteuil. Aujourd'hui, je suis au lycée Maurice-Genevoix à Montrouge. Je m'y rends avec mon fauteuil motorisé. Il peut rouler jusqu'à 12 km/h. Le bus ne me ferait pas forcément gagner du temps avec l'attente et les retards. En plus, l'arrêt de mon lycée n'est pas pratique. Et puis, comme ça, je ne dépends de personne. Je peux m'organiser pour gagner quelques minutes de sommeil."

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ POUR CHAQUE ENFANT

Pleinement investie dans le grand programme de l'Éducation nationale "Ensemble pour une école inclusive", la municipalité a accompagné la mise en place de trois Unités locales d'inclusion scolaire (ULIS) dans deux écoles et au collège Romain-Rolland. "Les ULIS regroupent des enfants de classes d'âges différentes encadrés par un enseignant et un accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH), une sorte d'auxiliaire de vie scolaire (AVS) mutualisé", explique Moussa N'Diaye, chargé de mission handicap au Centre communal d'action sociale. Une politique également appliquée dans les huit structures d'accueil de la Petite enfance, membres du réseau Loisirs Handicap. Les services municipaux étudient enfin la mise en place d'un livret d'accueil de l'enfant et du jeune en situation de handicap. Cet outil permettrait de suivre individuellement chaque enfant de 0 à 17 ans.



LES POINTS DE VUE DES GROUPES POLITIQUES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Sur ces deux pages, chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant au maximum 1 500 signes en caractère Times 10. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace, mais entraîne une réduction de corps du caractère d'imprimerie dans lequel la tribune est publiée (en clair, plus l'article est long, plus il est écrit petit et donc avec moins de lisibilité, ndlr). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction de *Bagneux-Infos* au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication, ndlr).

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du conseil municipal, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 juin 2008.

CLAUDETTE RUSTERHOLTZ
Conseillère municipale



GROUPE FRONT DE GAUCHE
COMMUNISTE ET CITOYEN

L'égalité n'est pas un luxe !

L'accès au droit des personnes handicapées doit être une priorité pour notre société. Au niveau national, les reculs en matière d'accessibilité sont légion, notamment avec la loi ELAN portée par le gouvernement et votée au Parlement par la majorité LREM. Il s'agit d'une loi "handicapante", qui permet aux constructeurs immobiliers de ne plus construire de logements accessibles à tous. À Bagneux, nous mettons tout en œuvre pour que les normes de construction d'établissement recevant du public soient respectées, malgré des moyens financiers et humains de plus en plus contraints pour notre collectivité. C'est aussi autour des chantiers et sur la voirie que nous sommes vigilants, pour que chaque transformation intègre ce besoin d'accessibilité. Nous interpellons régulièrement les entreprises chargées des travaux, les promoteurs, les bailleurs, pour cet enjeu d'égalité. Dans notre ville, nous agissons pour que chacun trouve sa place, en soutenant par exemple l'employabilité des personnes handicapées et les différents Établissements et services d'aide par le travail (ESAT) qui œuvrent pour le droit au travail. L'accès aux loisirs, via les créneaux handisport du COMB, ainsi que l'accueil adapté dans les centres de loisirs et le périscolaire, est aussi un enjeu important. C'est en organisant une semaine d'information sur la santé mentale, en recrutant du personnel dédié aux questions du handicap, en accompagnant les associations spécialisées, porteuses de nombreuses initiatives sur la commune, que nous continuerons à réduire les inégalités entre habitants pour que Bagneux demeure une ville pour tous.

AÏCHA MOUTAOUKIL
Adjointe au maire



GROUPE DES ÉLUS
SOCIALISTES

Bagneux, une ville accessible à tous !

En 2003, Bagneux adhère à la Charte ville handicap, marquant ainsi notre volonté de nous engager collectivement pour permettre la réelle insertion dans la cité des personnes handicapées. Depuis lors, nous avons multiplié les initiatives et nous avons adopté bien des mesures, notamment depuis 2008 avec la mise en place de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées. C'est en lien avec elle que nous avons déjà aménagé de nombreux trottoirs, fait installer la signalisation sonore des feux lumineux, multiplié les places de stationnement, aménagé l'accès de lieux publics, des transports et de plusieurs commerces. Mais le succès de toutes ces initiatives repose aussi sur l'engagement des personnes mobilisées dans des associations ou services : service d'accompagnement à la vie sociale, service d'éducation spéciale et de soins à domicile, agents des services municipaux dont le référent handicap de la ville... Citons aussi les Établissements et services d'aide par le travail (ESAT). L'atelier de Garlande, par exemple, emploie depuis 1993 près de 80 travailleurs en situation de handicap. Notre politique repose sur un principe simple de justice : tout citoyen doit avoir la possibilité d'accéder aux services et doit pouvoir participer à des activités sociales ou de loisirs ! Rien n'est acquis et la prise en compte de la personne handicapée pour une meilleure organisation de la vie quotidienne doit encore nous mobiliser, notamment à travers l'école, qui doit apprendre à l'enfant à communiquer très simplement et sans tabou avec cet "autre, différent". Une société démocratique ne peut accepter que certains restent en marge, c'est là notre conviction profonde pour Bagneux !

**PASCALE
MÉKER**
Adjointe
au maire



**SAÏD
ZANI**
Conseiller
municipal



**GÉRARD
MORIEULT**
Conseiller
municipal



GROUPES EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

L'espace public appartient à tout le monde !

Vous avez certainement déjà vu ce panneau : "Si vous prenez ma place, prenez aussi mon handicap" signalant les places réservées aux personnes handicapées. D'ailleurs ne faut-il pas mieux dire "personnes en situation de handicap" ? Car une chute de ski, ou bien un accident, cause de fractures, fait facilement basculer dans une situation de handicap "transitoire". Prendre le RER avec un vélo au départ de Bagneux pour aller Gare du Nord et se retrouver là-bas sans ascenseur, sans en avoir été averti dans la gare de départ, fait réfléchir instantanément sur l'accessibilité de ces lignes de transport – peu nombreuses de surcroît – dites accessibles ! Immédiatement, vous pouvez ressentir le peu de respect accordé aux personnes circulant en fauteuil ! La loi dite "handicap" de 2005 est sans arrêt amoindrie, ainsi le principe "d'accessibilité généralisée" obligatoire pour les logements neufs, a été fortement diminué par un arrêté en 2015, passant de l'obligation d'être "adapté" à celle d'être "adaptable". Puis la loi ELAN (novembre 2018) a divisé par 10 l'obligation de construction de logements neufs « accessibles ». On voit tout de suite ce qu'entraînent "ces reculs" : une personne handicapée ne peut pas bouger dans la cité comme elle devrait en avoir le droit : visiter des ami.e.s restera compliqué... À Bagneux, nous sommes attentifs aux améliorations dans l'espace public, à l'accessibilité des écoles, des services publics. L'accueil de l'Hôtel de ville aujourd'hui "accessible" est plus beau qu'hier ! Mais les travaux de voiries sont très onéreux. Sans plan national financé, sur ce sujet, nous n'avancons que trop lentement ! Et pourtant l'inclusion des personnes handicapées dans notre vie quotidienne est un gage d'humanité précieux. eelv-bagneux.fr

GROUPES ÉLUS CITOYENS ET ASSOCIATIFS

"On dit cap" ou pas cap ? Alors chiche, mettons le cap !

Période électorale oblige, la situation du handicap s'inscrit à l'ordre du jour, de la même manière que celle des SDF en période des grands froids. Ceci vise l'ensemble de nos politiques et pas uniquement notre municipalité où des progrès réels sont constatés mais restent très insuffisants. On ne règle pas le problème du handicap par de simples places de stationnement réservées ou en débattant autour de l'irrespect de leur utilisation. La solution vient de l'action et non pas du constat. Une société se juge à la manière dont elle traite les personnes handicapées et non pas aux discours tenus. Le handicap ne se conjugue pas au singulier, mais il est pluriel car – moteur, visuel, auditif, psychique, déficience intellectuelle ou maladie invalidante – il peut-être momentané, permanent ou évolutif et dégénératif. S'ajoutent, entre autres, de longues périodes de chômage, des difficultés en matière de formation et une certaine discrimination, non avouée, bien présente. On oublie souvent le handicap de l'enfant qui reste un véritable drame pour la famille, qui doit lutter au quotidien sur plusieurs fronts au premier rang desquels, la scolarisation et les difficultés d'accès aux activités périscolaires. Chaque année, des milliers d'enfants sont privés de rentrée scolaire. Un petit nombre est admis en internat en Belgique... Je travaille depuis 30 ans avec des établissements d'enfants handicapés d'où ma sensibilité à la question. Dans le programme municipal 2020 que j'aurai la responsabilité de vous présenter, plusieurs projets vous seront soumis avec une place prépondérante pour la situation de handicap, sur quoi nous aurons l'occasion d'échanger avec vous, tout au long de cette campagne et particulièrement lors de la réunion publique que je tiendrai le mercredi 6 novembre à 19h à la salle Léo-Ferré. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et les invitons, aussi, à nous rejoindre pour co-construire notre ville. Vos élus : Saléha Gargari, Justin Koné, Linda. Otmani, Saïd Zani. Contact : 07 67 82 96 56, equipe@zani2020.fr

GROUPES DE L'OPPOSITION DU CENTRE ET DE LA DROITE

Vivre à Bagneux avec un handicap n'est pas un slogan électoraliste !

12 millions de français sur 65 millions sont touchés par un handicap en France. Entre 6 000 et 7 000 personnes sont concernées à Bagneux. Le bilan de l'Agenda d'accessibilité programmée 2016-2018 et le rapport du CCAS montrent que le handicap à Bagneux n'est clairement pas la priorité de la municipalité en place. Sur 54 sites recevant du public (ERP), 6 sont aux normes et 17 en cours. Pas de plan de formation adapté pour l'accueil de personnes handicapées, certains projets ont été gelés par manque de budget et changement de priorités. Comment la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées peut-elle être efficace en se réunissant une seule fois par an ? Une personne en fauteuil roulant a toutes les difficultés pour circuler dans Bagneux (plus de 25 minutes pour aller chercher leur baguette de pain pour certaines). Avez-vous vu un plan de cheminement pour les personnes à mobilité réduite à Bagneux ? Non. Devront-ils attendre dix ans (correspondant à la fin des travaux) avant de pouvoir circuler normalement à Bagneux ? La mise en place du stationnement dans certaines rues, comme la rue des Buttes, a condamné l'accessibilité des fauteuils roulants et des poussettes pour enfants. Malgré nos différentes alertes en conseil municipal, rien n'a été fait. Beaucoup de questions sans réponse. Madame le maire nous a annoncé en juin 2019, l'arrivée d'un chargé de mission pour le handicap au sein du CCAS à huit mois des élections municipales. Manœuvre politique ? C'est toutefois une très bonne chose mais pas suffisante tant que le handicap ne sera pas considéré comme une priorité. Vous l'aurez compris, parler d'accessibilité pour des personnes à mobilité réduite n'est pas seulement un slogan électoraliste mais une réalité et un réel défi pour les années à venir pour Bagneux. Vos élus : Joëlle Chirinian, Gérard Morieult, Jean-Luc Rousseau et Patrice Martin (président)



28-29 SEPTEMBRE 2019
FÊTE des
★ **VENDANGES**









LINKY : LA VILLE DÉFEND LE DROIT AU REFUS

Avant le jugement définitif rendu le 26 septembre, le maire a réagi à l'annulation en référé de son premier arrêté sur les compteurs connectés... en en prenant un nouveau le 11 juillet dernier.

"Le droit au refus continue d'exister, déclare Marie-Hélène Amiable, et les Balnéolais peuvent donc continuer à s'opposer à la pose de ces compteurs s'ils le souhaitent." Les compteurs Linky suscitent en effet des inquiétudes, exprimées par de nombreux habitants, quant au coût qu'ils génèrent et/ou à l'utilisation des données qu'ils permettent de collecter (lire *Bagneux infos* de décembre 2018 p. 26).

Ce nouvel arrêté, qui n'a pas été attaqué, à l'heure où nous imprimons, ni par ENEDIS ni par la préfecture, stipule que *"l'opérateur chargé de la pose des compteurs Linky doit garantir aux usagers la liberté d'exercer leur choix, à titre individuel et sans pression, pour refuser ou accepter l'accès à leur logement ou propriété"*. Concernant les immeubles collectifs, où les compteurs sont parfois rassemblés dans un local technique, l'arrêté précise aussi que l'entreprise habilitée doit s'assurer de bien identifier à quel usager est rattaché le compteur qu'elle envisage de remplacer.

Une pétition pour s'opposer aux compteurs Linky a déjà récolté près de 600 signatures et un collectif anti-Linky a été créé à Bagneux, coordonné par le Collectif de ressources alternatives et citoyennes (CRAC). Pour sa part, l'arrêté municipal en vigueur vous laisse le choix de permettre aux installateurs d'ENEDIS d'accéder ou non à votre compteur. Dans cette dernière hypothèse, vous pouvez le télécharger, l'imprimer et le fixer sur votre compteur en complément de votre lettre de refus.

Télécharger l'arrêté municipal sur bagneux.fr : bit.ly/LinkyBgx

CRAC : 7 rue Édouard-Branly, 07 68 76 24 75, cracbagneux.org

CANCER DU SEIN : BAGNEUX MOBILISÉ

Chaque année depuis plus de vingt ans, la campagne "Octobre rose" sensibilise le grand public à un problème de santé publique majeure : le cancer du sein. En effet, une femme sur huit risque de développer cette maladie. Pour la combattre, le dépistage précoce reste la meilleure solution. Ainsi, dans le cadre de cette opération nationale, le Centre municipal de santé et l'association départementale ADK92 sont présents **lundi 21 octobre de 15h30 à 18h au foyer Adoma, 27 avenue du Général-de-Gaulle, 01 42 53 99 10**, afin de vous informer. De 50 à 74 ans, la mammographie est recommandée tous les deux ans dans le cadre du dépistage organisé du cancer.

**Centre municipal de santé :
2 rue Léo-Ferré, 01 45 36 13 50**



MEMBRES FONDATEURS : ESTÉE LAUDER COMPANIES - MARIE CLAIRE

SANTÉ

DROITS

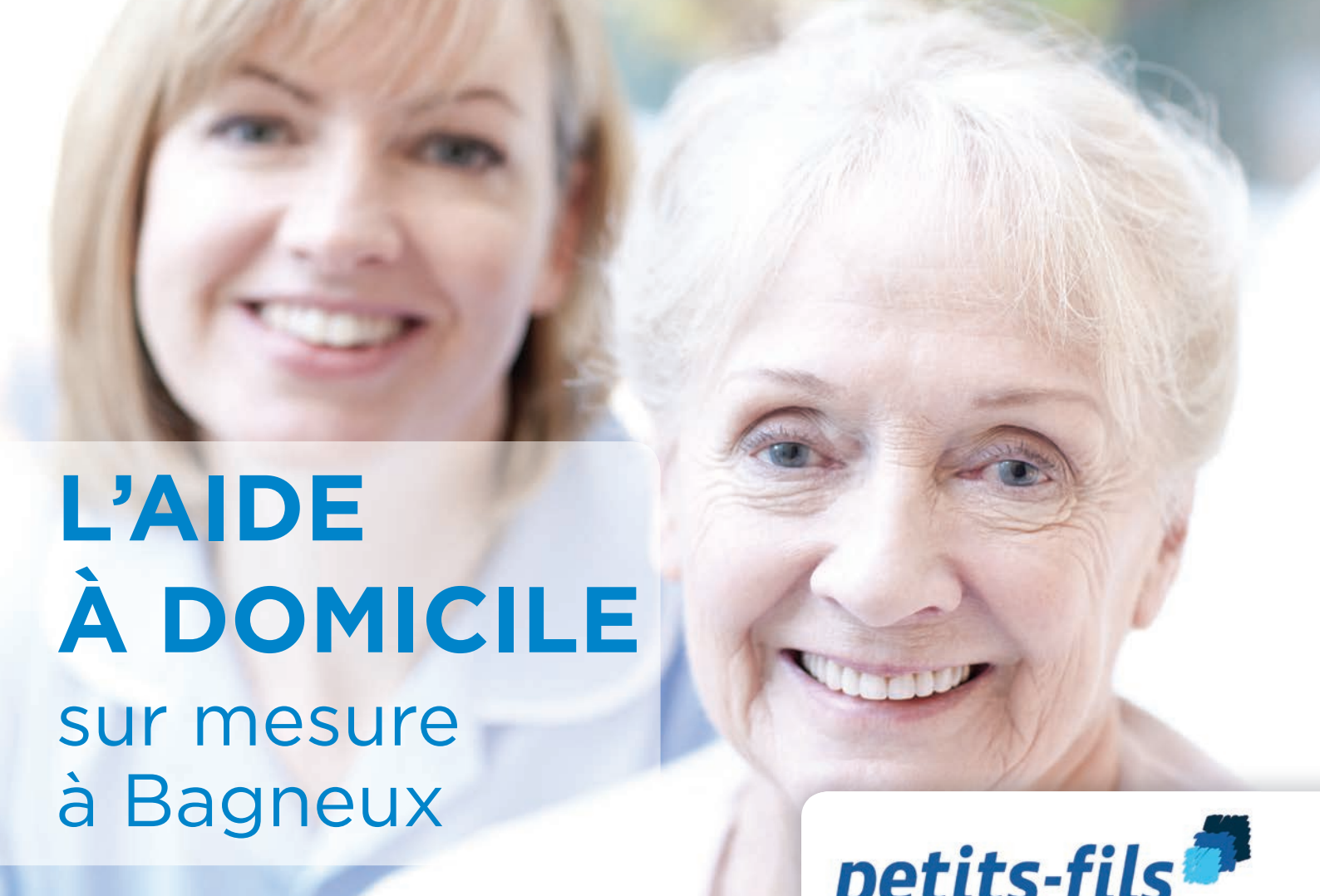
EMPLOI

UNE DEUXIÈME CHANCE, À VITE SAISIR !



Créée en 2010, l'École de la 2^{ème} Chance des Hauts-de-Seine (E2C 92), qui a ouvert un site à Bagneux en 2012, s'adresse notamment aux jeunes de 18 à 25 ans, sortis du système scolaire, sans diplôme, ni qualification. Soutenu par la Ville, le Département, la Région et l'État, l'établissement, qui accueille 135 jeunes, leur propose une remise à niveau (informatique, français, mathématiques...), une formation en alternance, de nombreux stages et un accompagnement personnalisé. Anglais, théâtre, sports, sorties culturelles, rencontres professionnelles... sont également au programme d'un parcours qui dure 10 mois maximum à raison de 35h par semaine. Un vrai modèle de réussite pour cette école, située au 1-3 allée du Parc de Garlande et qui organise, **vendredi 18 octobre**, une journée portes ouvertes.

E2C 92 : 01 46 55 98 00, e2c92.fr



L'AIDE À DOMICILE

sur mesure
à Bagneux

petits-fils
services aux grands-parents



AIDE MÉNAGÈRE

- Ménage
- Repassage
- Lessive



AIDE AU REPAS

- Courses
- Préparation des repas



ACCOMPAGNEMENTS

- Accompagnements aux courses
- Promenades
- Sorties culturelles



AIDE À L'AUTONOMIE

- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette
- Gardes de nuit

Toutes nos auxiliaires de vie sont des **professionnelles qualifiées.**

Nous vous garantissons toujours **la même auxiliaire de vie**



01 84 01 02 70

bagneux@petits-fils.com

2A rue Danton - 92120 Montrouge

www.petits-fils.com



UNE RENTRÉE SURPRISE À L'ÉCOLE PAUL-ÉLUARD

La rentrée est souvent un moment stressant pour les enfants, mais aussi pour les parents, tout aussi anxieux ! Pour qu'elle se passe en toute sérénité, les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture ont lancé il y a trois ans "La rentrée en musique", une initiative invitant les établissements scolaires à accueillir les enfants en musique pour leur premier jour de classe. Si toutes les écoles bagneolaises participent activement à cette initiative, cette année les élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école Paul-Éluard ont eu droit à une belle surprise : un conte musical raconté par le chanteur **Patrick Bruel** et accompagné par quatre musiciens, dont le célèbre violoniste international **Renaud Capuçon**. Chaque année le ministère offre un concert de musique classique interprété par des musiciens de renom à des élèves d'une école en zone d'éducation prioritaire. Cette année c'est l'académie de Versailles qui a été choisie pour recevoir ce cadeau. "La circonscription de Bagneux a été retenue car elle regroupe des enseignants très dynamiques, volontaires, créatifs et très réactifs, qui élaborent depuis des années de nombreux projets pédagogiques autour de l'enseignement artistique et culturel et les font partager aux familles, notamment via le blog de circonscription", explique Youmna Tohmé, inspectrice de l'Éducation nationale. L'école a été sélectionnée pour des raisons logistiques : elle devait être



dotée d'une salle assez grande pour accueillir un piano, plusieurs classes et surtout les installations de Radio classique, puisque le conte était diffusé en direct sur ses ondes. "Il est très important d'amener la musique aux enfants, chez eux, assure Renaud Capuçon, dont l'arrière-arrière cousine habitait Bagneux. J'ai déjà participé à cette opération les années précédentes et les enfants ont toujours été ravis car ils sont très sensibles à la musique classique". Même enthousiasme pour Patrick Bruel : "aujourd'hui j'ai croisé le regard d'enfants qui regardaient attentivement les musiciens, les instruments, je suis sûr qu'un jour ils feront de la musique !"

Réécouter le concert sur radioclassique.fr :

bit.ly/ConcertEluard



LA SANTÉ AU NATUREL

Un problème d'alimentation, de stress, de sommeil ? "La naturopathie est au service de la santé des personnes, afin que chacun prenne conscience de ses capacités intérieures", explique Marion Robert-Vérité, qui s'est installée en mai dernier, au centre Be'Zen, situé au 13 rue Henri-Ravera. Mon but, c'est d'accompagner les personnes sur le chemin de la santé en utilisant les techniques naturelles". Mais attention, la naturopathie ne dispense en aucun cas d'une consultation médicale. "Mon travail est de stimuler les capacités d'autoguérison du corps humain, et de prendre en compte l'être dans sa globalité. En cela, nous sommes des éducateurs de santé". Formée à l'Institut supérieur de naturopathie, cette passionnée d'apiculture intervient en entreprise pour des conférences ou des ateliers sur des thématiques liées à la santé et au bien-être. Outre ses consultations, **chaque vendredi de 11h à 16h30 au centre Be'Zen**, elle organise aussi des ateliers collectifs et interactifs. Ne manquez pas les prochains rendez-vous : samedi 12 octobre à 15h sur les plantes de la détente et samedi 16 novembre à 15h, pour les enfants d'au moins 8 ans, sur la vie des abeilles.

Centre Be'Zen : 13 avenue Henri-Ravera, 06 86 68 08 01, naturo.verite@gmail.com



DE L'EXOTIQUE DANS VOS ASSIETTES

Vous aimez les sushis, les brochettes de saumon ou les makis de crevette et avocat ? Bienvenue au Z Sushi. Dans un cadre spacieux, ce restaurant japonais propose une carte riche et généreuse, à déguster sur place, à emporter ou en livraison. Arrivés en janvier 2019 à Bagneux, les nouveaux propriétaires, Mr Chen et Mme Hu, n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre convivial et dynamique leur commerce. "On a opéré d'importants travaux pour rafraîchir l'intérieur et sécuriser les installations, notamment la cuisine. Peinture, plafonds, sols, matériel, on a tout refait". Le résultat en vaut la peine. "C'était essentiel pour rendre ce lieu propre et moderne, insistent les gérants. On veut offrir le meilleur à une clientèle qui le mérite". Ici, tout est affaire de qualité. Les produits sont frais, diversifiés et il y en a pour tous les goûts. Avec, en prime, les spécialités du chef à découvrir sans modération. Cerise sur le gâteau, le restaurant est ouvert **tous les jours, même le dimanche, de 11h45 à 14h30 et de 18h45 à 22h30**. Ce serait vraiment dommage de ne pas en profiter.

Z Sushi, 76 rue des Meuniers, 01 46 64 89 14





AVIS AUX LECTEURS

Vous avez plus de 50 ans ? Vous aimez lire ? Vous disposez d'une à deux heures par semaine ? Venez rejoindre la douzaine de lecteurs bénévoles de l'association *Lire et faire lire* qui propose aux enfants des écoles maternelles (Henri-Barbusse, Henri-Wallon, Paul-Langevin, Albert-Petit et Joliot-Curie) des temps de lecture propres à stimuler leur appréhension de l'écrit et de l'oral. *"Il s'agit avant tout de lecture-plaisir, insiste Gérard Erbin, coordinateur de l'association qui a vu le jour il y a dix ans à Bagneux. Outre le lien intergénérationnel tissé entre adultes et enfants, ces séances ont pour objectif de développer le goût de la lecture mais aussi d'interpréter et de saisir l'essentiel d'un texte"*. Un vrai moment de qualité et une grande satisfaction pour le bénévole qui, tout au long de l'année scolaire voit ainsi l'intérêt croissant porté à la lecture et aux livres par les enfants.

Lire et faire lire : 06 09 80 40 01 (Gérard Erbin)

POUR MIEUX DÉFENDRE LE CONSOMMATEUR

Présente dans onze communes des Hauts-de-Seine, dont Bagneux, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir vous informe, vous conseille et vous défend dans des domaines diversifiés (services, commerce, vente, internet, assurance, médecine, auto, logement...), afin de protéger vos droits dans le règlement des litiges de la vie quotidienne. L'association tient une permanence à Bagneux **le troisième jeudi de chaque mois, de 16h30 à 19h au Centre social et culturel de la Fontaine Gueffier**. Les habitants peuvent, sans rendez-vous, y exposer leurs litiges de consommation. Ils sont assistés par les bénévoles de la structure qui pourront, le cas échéant, les rediriger vers des services juridiques compétents, privilégiant toujours le dialogue. Prochain rendez-vous à Bagneux : jeudi 17 octobre.

UFC-Que Choisir Hauts-de-Seine-Sud,
01 40 91 81 55 (répondeur),
contact@92sud.ufcquechoisir.fr,
ufc-quechoisir-92sud.fr
Permanence téléphonique :
le mardi de 9h à 12h



LES CORPS S'EXPRIMENT EN PHOTO



Quatre membres du Photo-club de Bagneux vous présentent leur exposition commune au siège de l'association. Leurs points communs : elles sont quatre femmes et elles ont choisi de travailler, chacune à sa manière, sur l'expressivité du corps. Chez Laurence Baud, les personnages sont tous de dos, mais leur posture, leur ombre, leur nombre ou le décor dans lequel ils évoluent révèlent chacun une ambiance, un état d'esprit. Sophie Can s'intéresse aux visiteurs des expositions : leurs silhouettes, leurs reflets, leurs attitudes créent des jeux de correspondance avec les œuvres qu'ils contemplent, en les complétant de façon surprenante. Jennifer Cheron joue à reproduire des sculptures classiques ou romantiques avec des modèles vivants, qui donnent chair à ces œuvres de pierre et semblent se figer à leur tour. Frédérique Sanzey met en valeur les tatouages discrets ou envahissants de ses modèles, dans des poses qui accentuent leur signification : érotique, spirituelle, revendicative, artistique...

4 filles en à corps : au Photo-club, passage Wodey, 69^{ter} avenue Albert-Petit
Vernissage vendredi 18 octobre à 19h

Entrée libre et gratuite les samedis et dimanches 19, 20, 26 et 27 octobre, de 14h à 18h



LE MANÈGE REFAIT UN TOUR AU CENTRE-VILLE

Le manège de la place Dampierre revient ce mois-ci. *"Nous venons depuis quatre ans à la demande des habitants, explique Christophe Dehodencq, propriétaire de l'attraction. On est ravis de retrouver nos clients balnéolais toujours gentils, courtois et polis."* Pourtant peu de chance de croiser cet homme affable mais pressé. *"Au quotidien, mon fils Bryan (photo) ou mon épouse, Dalila, s'occupent de la clientèle."* Une fois le dernier écrou vissé, le père de famille reprend la route de sa ville d'origine, Le Tréport, en Normandie. *"C'est la vie de forain. On est toujours sur les routes pour rencontrer de nouvelles personnes."* Six mois par an, ses deux manèges égayent les rues de la banlieue parisienne, de la Somme ou du Calvados.



Sur la place Dampierre, du vendredi 25 octobre au samedi 23 novembre,
tous les jours de 16h à 19h30.





UN MOIS DE RENCONTRES AVEC LES HABITANTS

Comme chaque année, le mois de septembre a vu se dérouler les rencontres du maire avec les Balnéolais, dans les différents quartiers de la ville. Au fil de ces huit rencontres, les habitants ont pu s'informer auprès de Marie-Hélène Amiable et de son équipe, tout en faisant remonter les difficultés qu'ils rencontrent dans leur quotidien. Il a notamment été question des nuisances liées au chantier des Mathurins dans le Sud, des intrusions nocturnes dans un certain nombre de parcs et jardins de la ville ou encore des aménagements de voirie nécessaires pour réduire la vitesse, assurer la sécurité des piétons et la tranquillité des riverains. Autant de demandes prises en compte par les services de la mairie et par ses partenaires. Dans plusieurs de ces réunions, les habitants ont salué la création de la plateforme Iris qui permet de signaler rapidement avec son téléphone portable les dysfonctionnements et les problèmes de propreté qu'ils constatent, afin de déclencher une intervention de la Ville. Le stationnement payant, qui avait suscité beaucoup d'inquiétudes au moment de sa mise en



place, est finalement rentré dans les mœurs, au point que plusieurs habitants ont demandé son élargissement à leur quartier pour libérer des places et désengorger les rues. Des questions de sécurité ont été abordées, interrogeant sur la vidéo-protection et les moyens du commissariat de Bagneux. Les bailleurs ont été fortement interpellés sur les problèmes d'entretien au quotidien et la proximité insuffisante. Le maire est revenue sur la nécessité de poursuivre les réhabilitations, le souhait que les locataires soient mieux écoutés et regretté la baisse des moyens accordés au logement social. Les services publics ont été évoqués, avec une inquiétude sur la fermeture de notre centre des impôts, annoncée par le gouvernement.



LES DISPOSITIFS POUR ÉVITER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Pour favoriser la réussite des collégiens et lycéens, la Maison citoyenne Thierry-Ehrhard (MCTE) coordonne plusieurs dispositifs qui bénéficient d'aides financières du Département. Ainsi, tout au long de l'année, un accompagnement scolaire est dispensé par des intervenants diplômés d'un bac+3 au minimum, afin d'aider les jeunes à mieux s'organiser et travailler. Pour bénéficier de ces cours, qui se déroulent à la MCTE et à l'espace Marc-Lanvin, **les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 17h à 18h et de 18h à 19h**, il est nécessaire de déposer un dossier d'inscription à la MCTE. Celle-ci coordonne aussi le dispositif "SOS Scolarité" pour s'efforcer de trouver des établissements aux jeunes qui ne sauraient pas où poursuivre leur scolarité. La structure les accompagne dans leurs démarches d'inscription. Enfin, pour prévenir l'exclusion sociale, elle accueille les élèves exclus temporairement pour les remettre au centre de leur projet scolaire et définir des objectifs clairs. Des entretiens sont menés avec la famille et l'élève pour analyser les causes de l'exclusion et élaborer ensemble une démarche constructive apte à favoriser le changement d'attitude de l'élève et sa réussite scolaire.

MCTE : 01 45 36 44 70



UNE NOUVELLE OPÉRATION DE LOGEMENTS AVENUE PASTEUR

Bientôt les briques de l'ancien siège du Reader's Digest ne seront plus. À la place, un immeuble de 105 logements en accession à la propriété, conçu par l'agence d'architectes ECDM, va être construit par le promoteur Hibana. Le bâtiment, situé au 5-7 avenue Pasteur, comptera sept étages et sera composé de 15 studios, 23 deux pièces, 38 trois pièces, 24 quatre pièces et 5 cinq pièces. L'immeuble comportera également un parking en sous-sol de 76 places. Pas moins de 10 % des logements seront proposés en accession à prix maîtrisés aux Balnéolais ayant émis le souhait d'acquérir dans la ville et inscrits sur une liste, transmise par le service municipal de l'Habitat aux promoteurs. Vous pouvez vous inscrire sur cette liste en remplissant un formulaire sur le site bagneux92.fr, rubrique "Ville en projet", puis "logements" et "Devenez propriétaire à Bagneux". La commercialisation de l'opération débutera le 15 octobre.



Le formulaire d'inscription "devenir propriétaire" sur bagneux92.fr : bit.ly/DevProprietaire



COMMÉMORATION DU 17 OCTOBRE 1961

Une cérémonie de commémoration est programmée jeudi 17 octobre, à 18h, au 31 avenue Paul-Vaillant-Couturier, en hommage aux victimes de la répression sanglante du 17 octobre 1961 (lire p. 10). Témoignages, recueillement et dépôt de gerbe sont prévus. La cérémonie sera suivie de prestations culturelles qui se dérouleront dans la salle de quartier. Ce sera aussi l'occasion de découvrir le projet de plusieurs classes de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Henri-Barbusse. Ainsi, le 15 mai dernier, des témoins directs de la répression étaient venus à la rencontre des élèves, qui avaient aussi assisté à la projection du film *Le silence du fleuve*, de Mehdi Lallaoui. L'objectif était de faire connaître cet événement mais aussi d'aider les jeunes à interroger le passé, leurs parents et grands-parents sur cette période. Cette année, les élèves vont donc jouer un rôle majeur dans la commémoration avec des panneaux présentant leur travail, un livret qui sera distribué à l'assistance, des slams et des chansons.

Commémoration : jeudi 17 octobre, à 18h, 31 avenue Paul-Vaillant-Couturier

APRÈS LES PARTAGERIES, BIENTÔT UNE RESSOURCERIE

Avec le soutien de la Ville, de la Métropole, de la Région et du Syndicat de traitement des ordures ménagères (Syctom), l'association *Bagneux environnement* créera au printemps prochain une ressourcerie à proximité de l'Agrocité, à côté du gymnase Romain-Rolland. Réparer une chaise, un petit meuble, une table... c'est l'idée : valoriser nos objets un peu fatigués pour les revendre à prix solidaire, apprendre à réparer plutôt que de jeter. Il s'agit donc d'un service complémentaire des trois partageries, qui permettent déjà à certains de se débarrasser d'objets dont ils ne veulent plus et à d'autres de les récupérer. Pour ce nouveau projet, l'association a besoin de vos idées, de vos compétences et de toutes les bonnes volontés prêtes à participer. Une soirée est organisée dans ce but, avec des ateliers sur le nom de la ressourcerie, ses liens avec les partageries, le FabLab (lauréat du dernier budget participatif), les ateliers Brico'récup, le fonctionnement de l'ensemble...

Réunion publique : jeudi 17 octobre à 19h30, à l'Agrocité (gymnase Romain-Rolland)



RÉHABILITATION EN VUE POUR LA RÉSIDENCE MIRABEAU



Réclamée de longue date par la Ville et les locataires, la réhabilitation des 267 logements de la résidence Mirabeau est maintenant en bonne voie. Le bailleur Hauts-de-Seine Habitat a présenté le 26 juin un projet de grande ampleur (d'un montant de 11 millions d'euros pour l'ensemble des bâtiments) sans augmentation de quittance (loyer + charges) pour les habitants. Cela représente un investissement de 42 700 euros par logement pour les immeubles datant de 1958, situés le long de l'avenue Paul-Vaillant-Couturier, et de 38 000 euros par logement pour ceux construits en 1995, donnant sur la voie du Port-Galand et le rond-point du Docteur Schweitzer.

Les façades

Tous les bâtiments bénéficieront d'un ravalement et d'une meilleure isolation thermique ainsi que d'une consolidation des parties extérieures. Les garde-corps des balcons seront remplacés dans les immeubles de 1958, repeints dans ceux de 1995.

Les toitures

Les immeubles de 1958 bénéficieront d'une réfection complète de la couverture, de l'isolation et de l'étanchéité. La verrière sera remplacée et un système de désenfumage sera mis en place. Dans les immeubles de 1995, l'étanchéité sera refaite après isolation thermique, les dalles des terrasses privatives seront remplacées ainsi que les lanterneaux de désenfumage.

Les logements

Tous les bâtiments bénéficieront du remplacement des menuiseries extérieures et des occultations, d'une mise en sécurité électrique (entièrement refaite dans les immeubles de 1958), du changement des portes palières selon nécessité, du remplacement des flexibles de gaz, de la création d'une ventilation mécanique contrôlée (VMC), du remplacement des équipements sanitaires, de la réfection des sols, murs et plafonds des cuisines et salles d'eau. De plus, dans les immeubles de 1958, les vide-ordures seront condamnés et des attentes pour les machines à laver installées.

Parties communes

Dans l'ensemble de la résidence, les halls et cages d'escalier seront embellis, avec contrôle d'accès, vidéo-protection, amélioration de l'éclairage et de la sécurité incendie. Les locaux à vélos seront remis en service avec un contrôle d'accès. Dans les immeubles de 1958, les locaux d'ordures ménagères sous porches seront agrandis et d'autres créés sur l'avenue Paul-Vaillant-Couturier afin de libérer les emprises actuelles pour créer des places de parking.

Équipements communs

Dans les immeubles de 1958, les chauffe-eau individuels seront remplacés par un réseau d'eau chaude collective. Les canalisations d'eaux usées seront remplacées et les calorifuges du réseau de chauffage repris.

Calendrier

Hauts-de-Seine Habitat prévoit de démarrer les travaux au premier trimestre 2020, pour les terminer au troisième trimestre 2021, après 18 mois de chantier.



PARENTS D'ÉLÈVES : CHOISISSEZ VOS REPRÉSENTANTS

Les parents d'élèves sont des membres importants de la communauté éducative. Leurs représentants siègent au conseil d'école et au conseil d'administration des établissements scolaires pour y faire entendre le point de vue des parents. Si vous avez des enfants scolarisés, c'est à vous qu'il appartient de les désigner, **vendredi 11 octobre**, lors des élections qui se tiennent dans l'ensemble des écoles de la ville, grâce au matériel de vote qui vous a été remis.

LA MJD EST SAUVÉE !

Grâce à la mobilisation des maires de Bagneux, Bourg-la-Reine, Fontenay-aux-Roses et Sceaux, la Maison de la Justice et du Droit (MJD) des Blagis est sauvée. Sa survie était menacée par l'annonce d'une baisse drastique des subventions de l'État (lire *Bagneux infos* de mai, p. 31). Le message adressé à la ministre de la Justice par les quatre municipalités concernées a été entendu et va permettre aux 8 000 usagers annuels de la MJD de continuer à bénéficier de ses précieux services juridiques de proximité.

Maison de la Justice et du Droit :
7 impasse Édouard-Branly, 01 46 64 14 14



BAGNEUX INTERDIT LE GLYPHOSATE



Face à l'inertie du gouvernement qui repousse à 2021 (au moins) l'interdiction du Glyphosate en France, le maire de Bagneux a pris un arrêté interdisant l'usage, sur le territoire de la commune, de ce dés herbant classé comme "probablement cancérigène". Rappelons que les pesticides et dés herbants chimiques sont déjà interdits par la loi depuis le 1^{er} janvier pour les particuliers et que la commune n'en utilise plus depuis 2000 pour l'entretien de ses espaces verts. La mesure municipale élargit donc l'interdiction aux entreprises, bailleurs et copropriétés. C'est aussi un geste de solidarité avec les maires qui ont pris de tels arrêtés et sont attaqués en Justice par l'État, comme celui de Langouët en Bretagne.

LIGNE 15 | SUD

UNE GARE EN PROFONDEUR



© Société du Grand Paris / David Delaporte

Débuté en avril 2019, le creusement de la gare "Bagneux" est en cours. Le niveau -1 a été achevé fin septembre (photo) pour laisser place à la réalisation du niveau -2.

Au total, la gare "Bagneux" disposera de 4 niveaux de mezzanines avec des quais à 33 mètres de profondeur. La zone de contrôle d'accès à la gare occupera le niveau -1. La correspondance directe avec la ligne 4 du métro se fera au niveau -2. Aux niveaux -3 et -4 s'effectueront les échanges et l'accès aux quais pour les voyageurs.



REQUALIFICATION EN ROUTE POUR L'AVENUE HENRI-BARBUSSE



Dans le cadre du chantier M4 à Bagneux, l'avenue Henri-Barbusse est en phase de requalification entre les rues de Verdun et Marc-Sangnier, elle sera rouverte à la circulation fin 2019.

À partir de fin septembre, les emprises du chantier seront déplacées et les cheminements piétons légèrement modifiés, l'ensemble des accès aux commerçants et habitations sera maintenu pendant les travaux.

Ce chantier offrira de nouvelles pistes cyclables de part et d'autre de la voie ainsi qu'une centaine de places de stationnement et de nouveaux arbres, principalement des marronniers blancs.

prolongement-m4.fr



ÉTUDIER • CONCEVOIR •
CONCERTER • PLANIFIER •
ORGANISER • AMÉNAGER •
DÉVELOPPER • CONSTRUIRE •
PROSPECTER • ÉTUDIER •
CONCEVOIR • CONCERTER •
ORGANISER • AMÉNAGER •
PLANIFIER •



• Alfortville • Arcueil •
Bagneux • Bezons • Boissy-Saint-Léger • Bonneuil-sur-Marne • Cachan • Champigny-sur-Marne • Chevilly-Larue • Choisy-le-Roi • Créteil • Fontenay-sous-Bois • Fresnes • Gentilly • Grigny • Ivry-sur-Seine • L'Haÿ-les-Roses • La Queue-en-Brie • Limeil-Brévannes • Orly • Rungis • Sucy-en-Brie • Valenton • Villejuif • Villeneuve-le-Roi • Villeneuve-Saint-Georges • Villiers-sur-Marne • Viry-Chatillon • Vitry-sur-Seine •



• 19,5 hectares de superficie à aménager •
2 000 logements • 118 000 m² de bureaux •
17 000 m² de commerces • 9 000 emplois accueillis • une crèche municipale de 99 berceaux • des espaces verts • L'Écoquartier Victor-Hugo sera desservi par la ligne 4 du métro en 2021 et la ligne 15 du Grand Paris Express en 2025 •



Sadev 94,
aménageur
de la Zac
écoquartier
Victor-Hugo à
Bagneux



Sadev 94

31, rue Anatole-France
94306 Vincennes Cedex

tél : 01 43 98 44 40 >> fax: 01 43 98 44 69

Suivez-nous sur [@Sadev94](#) et sur [www.sadev94.fr](#)



INFOS TRAVAUX

LE PARC GABRIEL-COSSON SE REFAIT UNE BEAUTÉ

À partir du 7 octobre et pendant quatre mois, le parc Gabriel-Cosson sera fermé au public, le temps d'y mener des travaux de réhabilitation. Ce projet a été travaillé en amont avec les habitants lors de plusieurs ateliers de concertation, en parallèle de la réhabilitation du parc Robespierre, qui sera totalement réaménagé une fois les travaux du Grand Paris Express achevés. L'objectif est d'établir une continuité et une complémentarité entre les deux parcs. Concernant le parc Gabriel-Cosson, les travaux viseront notamment à réorganiser les entrées, rénover les cheminements piétons, créer d'une nouvelle aire de jeux pour les enfants... La totalité du patrimoine végétal sera conservé, neuf nouveaux arbres vont même être plantés parmi lesquels des arbres fruitiers. Un poulailler sera installé, de même que des composteurs, dans le cadre de la réalisation d'un projet du Budget participatif. Le coût de réalisation de ces travaux est estimé à 400 000 euros TTC.



PHARMACIES DE GARDE

● Dimanche 13 octobre

Pharmacie du Port Galand
11 square Victor-Schoelcher
01 46 63 08 02

● Dimanche 20 octobre

Pharmacie du Rond Point
6 avenue Victor-Hugo
01 46 65 87 32

● Dimanche 27 octobre

Pharmacie Mai
56 avenue de Bourg-la-Reine
01 46 64 59 73

● Vendredi 1^{er} novembre

Pharmacie des Bas Longchamps
1 centre commercial les Bas Longchamps
01 46 63 04 49

● Dimanche 3 novembre

Pharmacie de la Madeleine
16 allée de la Madeleine
01 46 63 53 74



ADRESSES UTILES

Vos élus à votre service sur rendez-vous à l'Hôtel de ville

57 avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 00

Horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le **mardi** de 13h30 à 19h30 et le **samedi** de 9h à 12h : accueil général, service Population, guichet Famille. La direction de l'Habitat et la mission handicap (CCAS) sont ouvertes le 1^{er} samedi de chaque mois sur rendez-vous.

Mairie annexe **Lundi, mercredi, vendredi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le **mardi** de 13h30 à 17h et le **jeudi** de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

- Centre municipal de santé
2 rue Léo-Ferré 01 45 36 13 50
- Centre communal d'action sociale
57 avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 55
- Espace Seniors et résidence autonomie du Clos Lapaume
17 avenue Albert-Petit 01 42 31 60 14
- Centre médico sportif
37 rue des Blains 01 49 65 69 65
- Centre médico psychologique
64 rue des Meuniers
enfants 01 45 36 14 65
adultes 01 46 63 45 50
- Commissariat de Bagneux
1 rue des Mathurins 01 55 48 07 50
- Police municipale
5 rue Salvador-Allende 01 46 56 00 33
- Maison de justice et du droit des Blagis
7 impasse Édouard-Branly
01 46 64 14 14
- La Poste
2 avenue Henri-Barbusse
32 avenue Henri-Barbusse
Centre commercial des Bas-Longchamps
3631 (non surtaxé)
- Trésor Public
27 rue Salvador-Allende 01 47 35 43 09
18 rue Victor-Hugo à Montrouge
01 55 58 54 00
- RATP Centre information 0892 68 77 14
- Conseiller économies d'énergie
Permanence téléphonique 01 47 85 11 13
- Centre d'Information et d'Orientation (CIO) 24 rue Arthur-Augér
92120 Montrouge
01 46 57 24 75
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-montrouge
- Espace départemental d'actions sociales (EDAS) :
13 avenue Gabriel Péri, 01 55 58 14 40.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Centre anti-poison 92
01 40 05 48 48
- Femmes victimes de violence
01 47 91 48 44
- Urgences psychiatriques
01 45 65 81 09 - 83 70 (répondeur)
- Urgences dentaires 01 47 78 78 34
- Jeunes violences écoute 0800 20 22 23
- Pompiers 18
- Samu 15
- Police/gendarmerie 17
- SOS seringues 0800 50 01 57
- SOS Médecins
01 47 07 77 77 ou 0820 3324 24
- SOS 92 Gardes et urgences médicales
01 46 03 77 44
- Sédif Eau 0811 900 918
- Vallée Sud-Grand Paris
01 55 95 84 00

Pour signaler un dépôt sauvage ou une dégradation du domaine public, demander une corbeille ou un distributeur de sacs pour les déjections canines, appelez le service propreté de la Ville :

N° Vert 0 800 850 857

Appel gratuit depuis un poste fixe



Pour vos questions sur la collecte et le tri, commander un lombricomposteur au prix de 9 € afin de transformer vos déchets de cuisine en engrais naturel, ou demander une participation à l'achat d'un composteur, appelez Vallée Sud-Grand Paris :

N° Vert 0 800 02 92 92

Appel gratuit depuis un poste fixe

SUR L'AGENDA

► CRÉATION D'ENTREPRISE

Vallée Sud – Grand Paris organise une réunion publique d'information pour les créateurs d'entreprises, sur le thème de l'entrepreneuriat dans les quartiers dits sociaux.

Gratuit. Inscription préalable obligatoire :

01 55 95 95 32, entreprendre@valleesud.fr

Mardi 8 octobre de 9h30 à 11h

CSC Jacques-Prévert

► ATELIERS CRÉATIFS

Venez fabriquer vos décorations et paniers pour Halloween en famille.

Gratuit. Réservation indispensable :

01 47 40 26 00. Deux ateliers : 14h30 et

15h40.

Samedi 12 et mardi 22 octobre

CSC de la Fontaine Gueffier

► GROUPE DE PAROLE

En partenariat avec l'association Le Petit Prince, Café solidaire des aidants.

Thème du jour : la vie après la vie d'aidant – quand la personne accompagnée n'est plus, quelles suites ?

Gratuit. Réservation indispensable :

06 27 14 39 92.

Samedi 12 octobre de 10h30 à 12h

CSC de la Fontaine Gueffier

► FEST-NOZ

L'association Paris-Breizh organise la 12^{ème} édition de son bal breton. À partir de 19h restauration et crêperie.

De 19h30 à 20h30 initiation aux danses bretonnes. Avec Descofar, Quiesse's duo, Les Frères Bléjean & Erwan Moal, le trio De Parscau-Le Guern-Delamaire. Tarifs : 10 euros, tarif réduit pour les étudiants sur présentation de leur carte, gratuit pour les moins de 16 ans. Sans réservation.

Samedi 12 octobre de 19h à 2h

Espace Léo-Ferré

► COMMÉMORATIONS

• Répression meurtrière du 17 octobre 1961.

Jeudi 17 octobre à 18h

31 avenue Paul-Vaillant-Couturier

• Fusillés de Châteaubriant

Vendredi 18 octobre à 18h

Stèle de l'avenue Victor-Hugo

au rond-point des Martyrs de Châteaubriant

CAFÉ DES PARENTS

MON ENFANT A 10 ANS, INTERNET ET LES LIMITES

Internet est une véritable encyclopédie mondiale où l'on peut trouver toutes sortes d'informations. Mais Internet a aussi ses côtés sombres. Comment protéger ses enfants de ses dangers ? Quelles sont les règles de base pour surfer en toute sécurité ? Ces questions seront au menu



du premier Café des parents de cette année scolaire. Les parents pourront discuter avec d'autres parents, la référente famille du centre social et culturel de la Fontaine Gueffier et l'animatrice numérique de l'association Tous au web, tandis qu'une autre animatrice s'occupera des enfants. L'entrée est gratuite mais il est indispensable de réserver, le nombre de places étant limité.

Mardi 15 octobre, de 18h30 à 20h, au CSC de la Fontaine Gueffier

Réservations : 01 47 40 26 00

DANSE

B IN THE GAME : LE RENDEZ-VOUS HIP-HOP DES JEUNES

Six steps, running man, twist o flex, coupole... Le "battle" de hip-hop B in the game fait son grand retour après une année de coupure. Organisée par l'association Conek'Team en partenariat avec le service municipal de la Jeunesse, cette compétition dédiée aux juniors, attire des jeunes de toute la France, dans deux catégories : 11-14 ans et 14-18 ans. Les pré-sélections auront lieu en fin de matinée et les choses sérieuses commenceront à partir de 14h avec l'ouverture des portes au public. Petits, grands, familles sont les bienvenus pour une après-midi qui s'annonce rythmique et acrobatique, dans une ambiance conviviale et énergique ! Les participants peuvent s'inscrire jusqu'à la veille de la compétition. Une particularité : durant les "battles" les danseurs devront se plier à une contrainte imposée par le lancement d'une roue, déterminant la figure qu'ils devront exécuter. Il faudra donc faire preuve d'imagination et se surpasser. Entre les "battles", des danseurs invités feront le show, ce qui

laisse présager de grands moments de hip-hop !



Samedi 19 octobre, à partir de 14h, à l'espace Léo-Ferré
Inscriptions : contact.conekteam@gmail.com, 06 20 21 35 52



Zaï Zaï Zaï Zaï, faut l'écouter p

THÉÂTRE VICTOR-HUGO

Cette fable désopilante, où la société s'emballe pour chasser l'ennemi public numéro un, vaut vraiment le détour. Un vrai plaisir à écouter, mais aussi à voir, sans modération.

Vous êtes-vous déjà retrouvé à la caisse d'un supermarché au moment de payer avant de réaliser – ô sacrilège ! – que vous avez oublié la fameuse carte du magasin ? Vous avez beau fouiller dans vos poches, le sésame reste introuvable ! Trop tard, la caissière a déjà appelé la sécurité. Vous n'avez plus d'autre choix que de prendre la fuite (si, si !!!). Cette histoire loufoque est celle de Fabrice qui, en quelques secondes, devient l'ennemi public numéro un. Bienvenue dans Zaï Zaï Zaï Zaï, une création sonore présentée en live sur la scène du théâtre Victor-Hugo et adaptée de la célèbre bande dessinée à succès de Fabrice Caro dit "Fabcaro", publiée en 2015. Au micro, huit comédiens qui prêtent leur voix à une cinquantaine de personnages pittoresques. À la manière de commentateurs d'un match, les interprètes retracent

avec humour le road-trip de ce dangereux individu en cavale. Sous l'œil averti de Paul Moulin, metteur en scène, qui raconte la genèse de ce drôle d'exercice de style : *"quand j'ai lu cette BD, cela a été un coup de cœur. J'ai été autant touché par la forme que par le fond. Très vite, l'idée d'en faire une fiction radio m'a sauté aux yeux"*. Quant à la forme du spectacle, elle est très originale. *"C'est un vrai spectacle, poursuit le metteur en scène. Il n'était pas aisé de trouver une forme idoine où l'on puisse recenser une trentaine de lieux différents, avec des changements de décors incessants. Et en même temps, je voulais que ce spectacle dure le temps d'une lecture de BD, c'est-à-dire une quarantaine de minutes"*.

"QUAND ON RIT, ON EST PLUS OUVERT"

Pour imaginer cette chasse à l'homme, la visualiser et la baliser, Paul Moulin a monté un dispositif sonore qui fait travailler l'imaginaire du spectateur en lui suggérant des décors, des intérieurs, des extérieurs, des accidents de voitures ou des chorales de gospel. *"Par exemple, quand vous entrez dans une boulangerie, vous entendez la petite clochette de la porte. Pour*



©François GOIZE

pour le croire !

la police, vous vous laissez guider par la sirène des voitures ou les échanges au talkie-walkie. L'idée est de décorer chaque espace d'un son clair et reconnaissable". Et le metteur en scène de poursuivre : "à la première lecture de cette bande dessinée, j'ai été saisi par son caractère loufoque et absurde. C'est une fable qui tacle toutes les composantes de la société, et l'auteur s'en donne à cœur joie. Mais derrière l'humour, il y a des choses beaucoup plus sérieuses ou désespérantes. Cette seconde lecture peut être davantage politique et sociale. Quand on rit, on est plus ouvert. Quand on pleure, on se ferme". En guise de conclusion de ce feuilleton surréaliste, Zaï Zaï Zaï Zaï, qui renvoie subrepticement à la célèbre chanson de Joe Dassin, ne laisse pas le public sur sa faim. "Non, à la fin, les spectateurs ne doivent pas, surtout pas partir tout de suite, le spectacle ne sera pas encore fini..." Mais ça, c'est une autre histoire...

● René Zyserman

Zaï Zaï Zaï Zaï

Vendredi 18 octobre à 20h30

**Théâtre Victor-Hugo : 01 46 63 96 66,
reservationtvh@valléesud.fr**

LES BANLIEUES FONT LEUR EXPO



Du 4 octobre au 30 novembre, sous la halle des Grésillons, la Ville de Gennevilliers dévoile "Trésors de Banlieues".

C'est le nom de cette exposition gratuite à faire pâlir les plus beaux musées du monde. En effet, près de 260 œuvres majeures (Caillebotte, Chagall, Manet, Picabia, Di Rosa...) prêtées par 53 communes de banlieue sont ainsi exposées dans des conteneurs aménagés pour l'occasion. Une initiative menée par la Ville de Gennevilliers et l'Académie des Banlieues, association regroupant des collectivités territoriales décidées à changer les idées reçues sur les banlieues. Cet événement, qui se déroule dans un écrin exceptionnel de 3 000 m², comprend dessins, peintures, photographies, sculptures, céramiques, tapisseries et livres d'art. Tous les courants artistiques de ces derniers siècles y défilent, comme autant de témoignages de la richesse artistique de la banlieue. Avec quatre magnifiques œuvres, *Saint Herbland* (1877), huile sur toile de Pascal Dagnan-Bouveret ; *Le Cri* (1995), monument à la mémoire de la Résistance, cuivre et bas-relief en pierre de Pierre de Grauw ; *L'Essaim* (1968), sculpture en bronze d'Étienne Hajdu et *HLM* (2003), composition de Frédéric Lecomte, Bagneux apportera son écot à cette belle exposition, déclinée autour de sept thématiques originales. D'ailleurs, les petits Balnéolais seront de la partie : six classes viendront les 15, 21 et 22 octobre s'initier à cette belle histoire de l'art. Un régal pour les yeux !

GENNEVILLIERS

**Halle des Grésillons, Gennevilliers (Métro, ligne 13).
Programme : tresorsdebanlieues.fr**

UN WEEK-END DÉDIÉ AU PATRIMOINE

Quel week-end ! Il a débuté avec un stand au marché, entre les acras de morue et le saucisson de pays. Puis sont arrivés Seb et Blanca, questionnant la thématique des frontières dans leur spectacle *Borderless*. La maîtresse du Maréchal Masséna et l'histoire de son boudoir adossé à l'église, racontée par une conférencière. Un chanoine médiéval présentant une visite virtuelle sur une tablette, après avoir interprété un chant grégorien. Des tailleurs de pierre solides, ancrés dans leur époque travaillant avec les mêmes outils qu'au Moyen Âge. Une troupe d'artistes venue des Caraïbes dansant sous les plafonds peints au 17^{ème} de la Maison Richelieu et dans les jardins du Clos des Sources. Des Balnéolais inspirés par une promenade à la tombée de la nuit, écoutant des textes lus dans un kiosque, puis rédigeant les leurs. Une monumentale chasse au trésor rénovée par la technologie moderne du géocaching. La batteuse, Blanche Lafuente, installant sa batterie dans l'église Saint-Hermeland, entourée de scouts en short, avant le concert avec la saxophoniste Morgane Carnet. C'était "rock'n'roll", jazzy et improvisé, sous les voûtes gothiques de ce monument historique...

C'EST TOUT ÇA, LE PATRIMOINE : ÇA VIT, ÇA RASSEMBLE !

Pour clôturer l'événement, le flûtiste de jazz Joce Mienniel, accompagné du joueur de qanoun traditionnel Yiad Haïmour, a interprété un extrait de son projet *Babel*, qu'il définit ainsi : "*Babel, c'est une réunion de cultures musicales très différentes et sur une même scène, pour les faire aller les unes vers les autres tout en respectant leur particularité et leur histoire, mais c'est aussi leur faire parler un même langage, universel, dans le respect de la tradition orale, comme une musique née pour être comprise et transmise par tous, allant bien au-delà des langues et des frontières*". Une belle définition du Patrimoine...

● Valérie MAILLET – valerie.maillet@mairie-bagneux.fr – 01 42 31 62 18



Coup de cœur



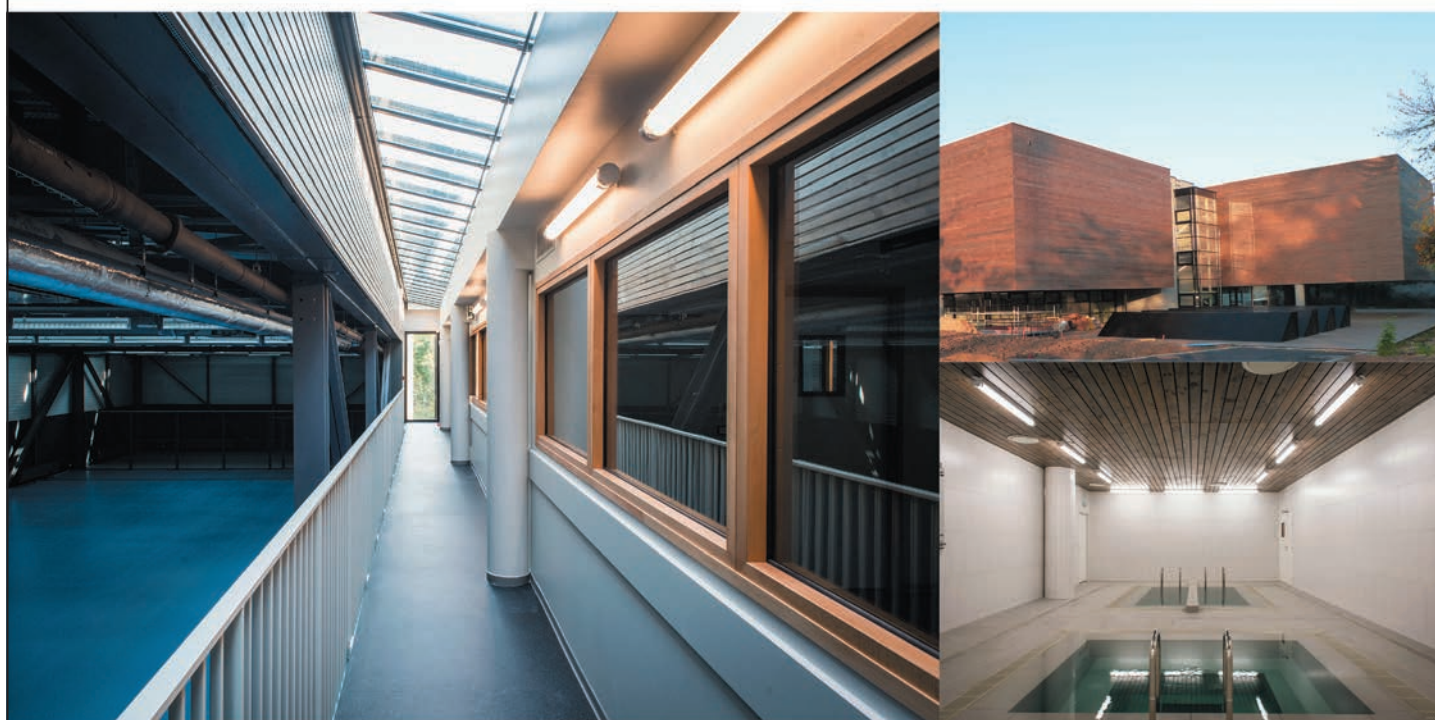
**Marie-Yvonne Koch,
Habitante du centre-ville**

VIVE LE COMPOSTAGE !

"J'ai toujours été sensibilisé à l'écologie, à la protection de l'environnement et au souci de réduire les déchets. C'est en mai dernier, lors d'une réunion organisée par la Ville et Vallée Sud-Grand Paris que j'ai pu bénéficier d'une formation gratuite d'une heure au compostage partagé dans les quartiers. Ce jour-là, on m'a fourni un kit et j'ai assisté au lâcher de huit poules dans le parc Richelieu, à côté de composteurs publics pour réduire les déchets organiques. C'est un beau projet qui me tient à cœur (ndlr : projet lauréat de la première édition du budget participatif en 2018, financé par la commune à hauteur de 16 600 euros). Je trouve en effet que le compostage permet de créer du lien social et de sensibiliser les gens. Recycler tous ses déchets alimentaires et organiques pour en faire du compost est un geste éco-citoyen. C'est un gain de place, de temps et cela limite les dépenses. C'est un acte que l'on peut développer à l'échelle de toute la ville. En plus, cela permet de responsabiliser chacun, car c'est aux utilisateurs de veiller au bon fonctionnement des composteurs et des poulaillers dans l'espace public".



L'ART DE CONSTRUIRE



RÉNOVATION DU BÂTIMENT JEAN LETESSIER INSEP À PARIS (75012)

MAÎTRE D'ŒUVRE : NOMADE ARCHITECTES - MAÎTRE D'OUVRAGE : MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS / MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE : OPPIC

SYLVAMÉTAL accompagne ses Maîtres d'Ouvrage dans leur démarche de Haute Qualité Environnementale

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS - ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET DE LOISIRS
ÉQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET INDUSTRIELS - LOGEMENTS

➔ www.sylvametal.com

www.baudinchateauneuf.com



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MENU ROUGE 7 Salade de tomates Sauté de bœuf au poivron rouge Haricots blancs à la tomate Yaourt aux fruits rouges	MENU JAUNE 8 Steak végétal Riz ☆ au curry Emmental ☆ Banane	MENU BLANC 9 Céleri rémoulade ☆ Poisson à la crème Chou-fleur ☆ gratiné Riz au lait	MENU ORANGE 10 Carottes râpées ☆ dés de mimolette ☆ Poulet au curcuma Purée de potimarron Orange	MENU VERT 11 Concombre vinaigrette ciboulette Poisson sauce verte Gratin d'épinards et pomme de terre Crème dessert pistache
14 Hoki sauce meunière Farfalle/julienne de légumes Pointe de brie Fruit	MENU VÉGÉTARIEN 15 Salade maïs, tomates, soja, feta Boulette végétale aux champignons Brocolis gratinés Yaourt aux fruits ☆	16 Rôti de bœuf ☆ Lentilles ☆ Babybel ☆ Fruit	17 Chou blanc ☆ pomme raisin Poulet au citron Jardinière de légumes Semoule au lait	18 Filet de colin sauce au beurre citronnée Riz ☆ ratatouille Gouda ☆ Fruit ☆
21 Steak haché à la tomate Trio de légumes ☆ et macaronis ☆ Coulommiers Fruit	22 Salade verte mimolette Émincé de volaille sauce charcutière Purée de céleri Compote ☆	23 Radis au beurre Sauté d'agneau sauce aigre douce Semoule ☆ Fromage blanc aux fruits ☆	24 Pomelos Filet de poisson sauce à l'aneth Gratin de courgettes Paris Brest	25 Escalope viennoise Petits pois Emmental Fruit ☆
28 Sauté de veau façon blanquette Haricots verts et blancs Six de Savoie Fruit	29 Salade chinoise Poulet au jus Pommes rissolées Yaourt nature ☆	30 Carottes vinaigrette et gouda Poisson sauce aurore Trio de choux fleurettes Tarte aux pommes	31 Boulettes de bœuf ☆ sauce crème champignons Coquillettes ☆ Pyrénées Fruit ☆	1 FÉRIÉ



état civil

ILS SONT NÉS

- Mariam AJOUALIL
- Kaïs AMZIL
- Saïd ARKOUGA
- Fatimata BA
- Jannah BENDJEDDOU
- Soraya BOUAICHA
- Mattéo COUBISE
- Emmadihia DAÏRA
- Allyah DALLA RIVA
- Kenzo DAUBANNAY MENESES
- Apollin DECOURTYE LUNET
- Nahim DUPONT
- Lilya DUPONT
- Yann EL HOUSSEINI
- Djena FENNICHE
- Camille GANDON
- Youssef HENTATI
- Adam HUMEAU
- Wissam JAARA
- Alkaly KÉBÉ
- Marouane KHARBOUCH
- Rayane KHARBOUCH
- Nolhaan KONMEU
- SILENOU
- Nino LARRIEU
- SAÏDANI
- Emma LI
- Oscar LIM
- THEPENIER
- Nils LIM THEPENIER
- Zoé LIM THEPENIER
- Alayna MARIN
- AFONSO FILIPE
- Suêila MENDES TAVARES FREIRE
- LUBRANOO
- Bouchra MHIBIK
- Théo MOCANU
- Aksel NAÏT AMARA
- Arouna N'DIAYE
- Andréa NTANKEU NCHOANKWI
- Ahmad SIDIBÉ
- Helena WERMELINGER
- Soliman YAMINE
- Dounia YAPI

ILS SE SONT MARIÉS

- Billel AOUAT et Sofia SANTOS FERREIRA
- Naoufal BARRADA et Asmae BENIHIA
- Affen DAGHARI et Majdouline BOUKILI
- Nicolas DONNER et Émilie LAROUTE
- Saïd GORCH et Rabha CHOUITTAR
- Thuong NGUYEN et Van NGO
- Karthik PRADABANE et Sylvie DJÉARAM
- Antoine TERRIOUX et Louise RONDEPIERRE

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Lucienne AUGROS, veuve MONARD
- Irène BEDIER, veuve FOURNIER
- Salma BEN HADJ, épouse BEN CHERIFA
- Charles BOLLE
- Colette CHAUFFY, veuve MARQUER
- Améni CHELLY, épouse BEN HASSEN
- Léna COHEN, veuve LOPEZ
- Jean-Marie DE SOUZA
- Claude DEL
- Clotilde DEL CESTA, veuve GAILLEZ
- Geneviève DELANOUE, veuve LEROUX
- Michel DESTIENNE
- Marie-Claude FOIRIEN
- Boris GALTIE
- Marie-Thérèse GIRODON, veuve CARON
- Maurice GOBRIEN
- Christian HAJJAR
- Georges ISINGRINI
- Andrée JAUGEY
- Marguerite JEAN-BART
- Ounissa KEMACHE, épouse ALLILI
- Marie LELEIVAI, épouse FAULLIMMEL
- Monique LENOIR, veuve BONNET
- Jacqueline LOUFRANI
- Noella OTTWILLER
- Mahammed OUALI
- Ouifak OUNIS
- Andrée POIGNARD, veuve CLARET
- Claude POILLEVÉ
- Josette QUÉROU, épouse LAMÉZEC
- Rasamanee RAMALINGAM, veuve AMBALAVANAR
- Khaled SENOUCI
- Jean SUDRIE
- Céline TESSANGUE, épouse PUBELLIER
- Marie-Rose VILLE
- Zobideh ZABIDH, veuve MERZAPOR



POLECOMPANY.COM

RÉSIDENTIE RETRAITE MÉDICALISÉE À BAGNEUX ENSEMBLE, AJOUTONS DE LA VIE AUX ANNÉES

- Des prestations hôtelières soignées et adaptées : chambres décorées, espaces privatifs personnalisables, restauration traditionnelle.
- Un cadre de vie chaleureux et convivial offrant de nombreuses activités socio-culturelles et des ateliers thérapeutiques.
- Des personnels soignants choisis pour leurs compétences professionnelles et leurs qualités humaines, formés et encadrés par les équipes médicales Orpea.

Résidence Le Clos des Meuniers - Bagneux

Tél. : 01 55 48 60 00 - bagneux@orpea.net - www.orpea.com



la vie continue avec nous

Mr.Bricolage des solutions pour toute la maison et le jardin



29 - 31 avenue Georgeon - 94230 CACHAN

Tél. 01 46 65 09 50

Ouvert de 9h à 19h30 sans interruption
du lundi au samedi

mr-bricolage.fr

Mr.Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul.

SERVICE À LA PERSONNE

Réduction fiscale de 50% sur toutes nos prestations

Bricolage
Fixer une étagère,
une tringle à
rideau...

Jardinage
Tondre le gazon,
tailler
les haies...

Repasse
Collecte et
livraison sous
72 h

Assistance
Aide aux courses
Nous effectuons et livrons
vos courses...

**Ménage, entretien
de la maison**
Dépoussiérage, lavage...

Assistance informatique
Installation matériel,
internet...

Partez tranquille
Relever de courrier,
arrosage des plantes...

CHÈQUE EMPLOI
SERVICE
UNIVERSSEL

À BAGNEUX

09 64 48 55 35
info@bvassistance.fr

Venez découvrir :

Notre nouveau site web

www.timothelec.fr/particulier

TIMOTHELEC®

Electricité & Télécom
Réseaux

**En plein centre
ville de BAGNEUX**

10, rue de la Mairie
92220 BAGNEUX

NOUVEAU ! Votre numéro **UNIQUE**
01 47 35 54 38
Assurance RC Décennale

Siret : 843 047 648 00012 - APE 4321 A

TOUTRAVAUX.PRO®

**Vos travaux de rénovation
au bout des doigts !**

**TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT
L'APPLICATION MOBILE**

TOUTRAVAUX.PRO®

Disponible sur

**14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX**

*du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30*



Tél. : 01 49 65 63 30
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
OFFERTE**

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX 2P 40,14 M² CARREZ/39,06 M² AU SOL
231 000 €

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



COEUR DE VILLE 3P DE 58,02 M²
254 000 €

DPE : D

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



DAMPIERRE 3P DE 69 M²
420 000 €

DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



DAMPIERRE 4P DE 85,65 M²
514 000 €

DPE : C

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX MAISON 5P DE 115 M² CARREZ/223,58 M² AU SOL
699 000 €

DPE : NC

CONTRAT EXCLUSIF GARANTI



BAGNEUX MAISON 5P DE 150 M²
700 000 €

DPE : D

Retrouvez l'intégralité de nos annonces sur www.bienici.com

